

GUIDE D'ORIENTATION

RENTRÉE 2015
NOUVELLE-CALÉDONIE

Tèi nédèè 3^{ème} rō nèvā xé-ré rō-a Kalédoni
Thupene la 3^{ème} e Kaledoni
Thubenelo re 3^{ème} omei Kaledronia
Géé nâ cèurū 3^{ème} naa nâpō Kalédonia



« Ici mes notes sont meilleures. Je me suis mise à travailler ici parce que c'est la formation que j'ai choisie. » Clarène.



« J'aimerais encourager tous les jeunes de Calédonie, il faut foncer tout droit vers la réussite pour développer l'avenir et le bon fonctionnement du pays. » Jamielee.

Après la 3^e



« On a intérêt à prendre conscience de l'importance du choix de son orientation, de sa formation car se lever tous les matins pour faire quelque chose qui nous plaît pas, ce n'est pas une vie ! » Dwight.



OUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE
CALÉDONIE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Avec le soutien de



Les Bourses provinciales

■ Les provinces accompagnent les élèves dans leurs études grâce à de nombreux dispositifs*.

■ Les provinces aident tout enfant scolarisé dans un établissement de la Nouvelle-Calédonie de la maternelle jusqu'à la terminale ou mention complémentaire, dont la famille répond aux conditions d'attribution et de ressources.

Le demandeur doit être résident de la province concernée depuis au moins 6 mois au 1^{er} janvier 2015 ou y avoir le centre principal de leurs intérêts matériels et moraux.

*Certains dispositifs sont ouverts aux non boursiers.

↳ La province Sud

→ Dates de campagne :
Du 2 juin au 11 juillet 2014 pour les bourses scolaires 2015

Un dossier par famille à retirer à l'établissement où l'enfant le plus jeune est, ou sera, scolarisé. Le dossier est à déposer dans l'établissement où il a été retiré.

Direction de l'éducation de la province Sud
Bureau des bourses et aides scolaires (BBAS)
Bureau d'information et d'aide aux étudiants (BIAE)
55, rue Georges Clémenceau
BP 11 - 98849 Nouméa Cédex
Tél : 20.49.51 - Fax : 20.30.22
Email : des.bourses.eleves@province-sud.nc

La province Sud propose des bourses aux étudiants qui souhaitent suivre un enseignement spécialisé utile à la Nouvelle-Calédonie type baccalauréat professionnel qui n'est pas dispensé sur le territoire. Les modalités sont celles de l'enseignement supérieur en métropole.

↳ La province Nord

→ Dates de campagne :
Juillet 2014 pour les bourses scolaires 2015

Pour toute nouvelle demande, les formulaires sont disponibles, en province Nord, auprès des chefs d'établissements scolaires, des communes, des services sociaux de l'antenne de la province Nord à Nouméa.

Dépôt des dossiers complets auprès des chefs d'établissements scolaires de août à septembre 2014.

Direction de l'Enseignement, de la Formation et de l'Insertion des Jeunes (DEFIJ)

Accompagnement scolaire - Service des bourses
Tél : 47 72 27 - Fax : 47 71 73
Email : defij@province-nord.nc

Antenne de la province Nord à Nouméa

10, rue Georges Clémenceau
98845 Nouméa
Tél : 25 32 98 - Fax : 28 19 13
Email : defij-etudiant@province-nord.nc

La province Nord propose des bourses aux étudiants qui souhaitent suivre un enseignement spécialisé utile à la Nouvelle-Calédonie type baccalauréat professionnel qui n'est pas dispensé sur le territoire. Les modalités sont celles de l'enseignement supérieur en métropole.

↳ La province des Îles Loyauté

→ Dates de campagne des allocations scolaires :
Juillet et août 2014 pour les allocations scolaires 2015.

Dossier à retirer auprès de l'administration de l'établissement scolaire fréquenté.

Dossier complet dûment signé à déposer impérativement auprès du chef d'établissement avant le 1^{er} Septembre 2014.

Direction de l'Enseignement et de la Jeunesse de la province des Îles Loyauté (DEJ) à Lifou
Tél : 45 52 20

Délégation provinciale de Maré
BP 133 La Roche - 98828 Maré
Tél : 45 44 00

Délégation provinciale d'Ouvéa
BP 37 Hwadrila - 98814 Ouvéa
Tél : 45 52 50

Délégation provinciale de Nouméa
Bureau des bourses - DEJ
10, rue Georges Clémenceau
BP 1014 - 98845 Nouméa Cédex
Tél : 28 18 26





Sommaire

Pour bien choisir, informez-vous, réfléchissez .. 4

Quelles sont les différentes voies possibles ?	4
Qui peut m'aider ? Où trouver des informations ?	5
L'orientation, l'affectation et l'inscription : 3 grandes étapes expliquées	6
Le calendrier	7
→ Mes premières questions	8

Choisir la voie professionnelle ? 10

3 types de diplômes possibles : le CAP ADAL, le CAP de Spécialité, le BAC Pro	10
Obtenir une place dans un établissement scolaire	11
■ Bien choisir son CAP ADAL	12 à 13
■ Bien choisir son CAP de spécialité	14 à 19
Quelques idées métiers après un CAP de spécialité	15 à 18
Où préparer mon CAP de spécialité ?	19
■ Bien choisir son Bac pro	20 à 27
Quelques idées métiers après un Bac Pro	21 à 26
Où préparer mon Bac Pro ?	27
■ L'apprentissage, mode d'emploi	28 à 29
Poursuivre après la voie professionnelle	30
→ Mon bilan vers la voie professionnelle	31

Choisir la voie générale & technologique ? 32

Bien choisir sa 2 nd e générale & technologique (GT)	
Le calendrier	34
■ Les enseignements communs	35
■ Les enseignements d'exploration (EE) au choix	36 à 37
■ En plus des EE	38
Questions fréquentes	39
Les vœux d'affectation possibles	40
→ Mon bilan vers la 2nde GT	41

Autres possibilités 42 à 43

Annuaire des établissements	44 à 46
Adresses utiles	47

→ Mon bilan général « Après la 3^e » 48

Directeur de publication :
Le Vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie, Directeur général des enseignements, Patrick Dion.

Conception et rédaction :
SAIO (Service Académique d'Information et d'Orientation)
Angela Keletaona, Julie Marquet, Sandra Netire, Anne-Sophie Wojciechowski.

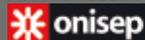
Traduction : SELCK
- Drehu : Henri Selefén
- Nengone : Raymond Cawa
- Paicî : Marie-Bernard Toutikian et Arielle Meray
- Ajie : Solange Ponidja

Photographie et dessin :
© SAIO, ©DDEC, ©Megamac,
©Fotolia, © Gaëlle Le Flochmoen

Réalisation : repère

Impression : Artypo

Avec le soutien de l'Onisep.



Remerciements :

Aux élèves de la SEGPA de Normandie et à leur professeur d'Arts Appliqués pour leurs recherches sur la couverture.

À tous les élèves interviewés, et photographiés.

Aux établissements pour leur accueil.

Aux différents services du Vice-rectorat et aux partenaires pour leur contribution.



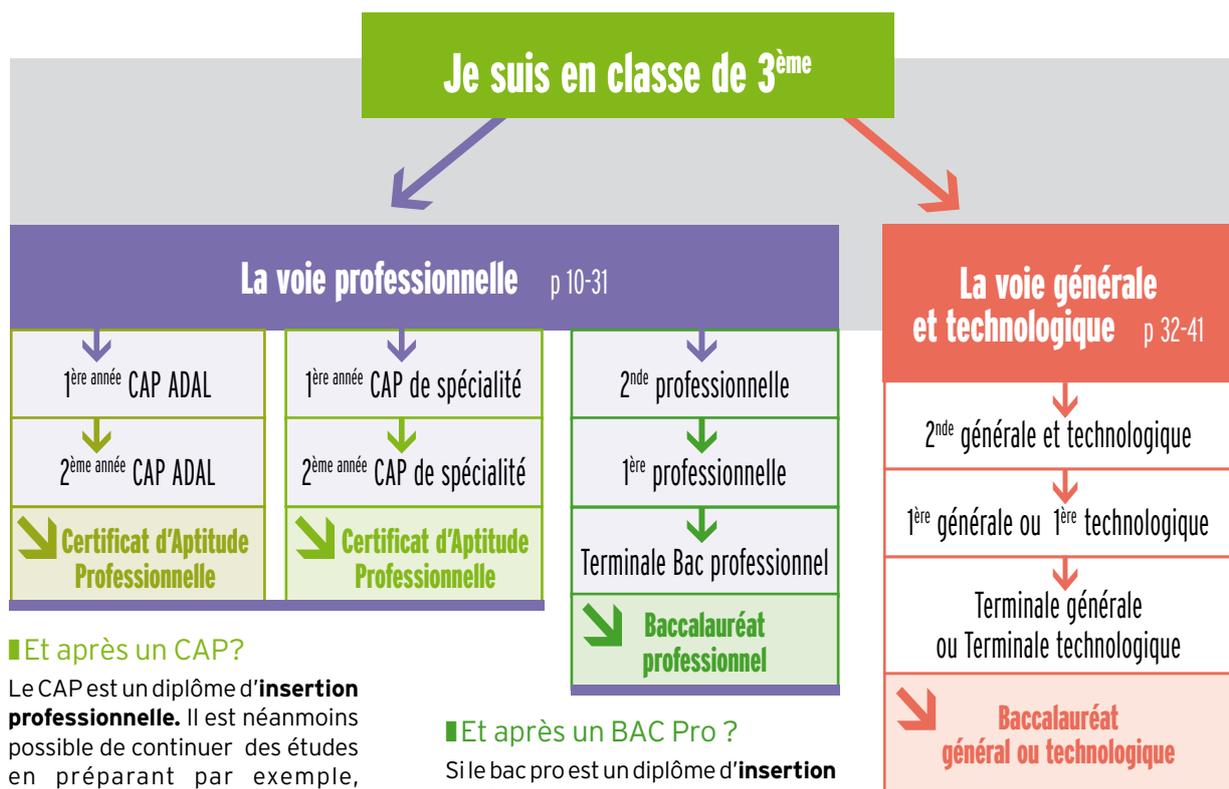
Le Centre d'Information et d'Orientation

Le Centre d'information et d'Orientation de Nouméa et ses quatre antennes réparties sur le territoire est un service public gratuit de l'Education Nationale. Il accueille tout public à la recherche d'informations et de conseils sur les études, les diplômes, les concours et les professions. Vous pouvez y consulter librement la documentation du kiosque ONISEP, ou être reçu en entretien individuel par un conseiller d'orientation-psychologue. Le CIO et ses antennes travaillent également en étroite collaboration avec les collèges et lycées publics afin d'accompagner les élèves dans leurs projets scolaires et professionnels (contacts page 45).

Pour bien choisir, informez vous, réfléchissez...

Quelles sont les différentes voies possibles ?

Cette brochure va m'aider à les connaître
et à faire mon choix d'orientation.



■ Et après un CAP?

Le CAP est un diplôme d'**insertion professionnelle**. Il est néanmoins possible de continuer des études en préparant par exemple, un second CAP, ou encore en intégrant une 1^{ère} professionnelle, avec un excellent dossier. D'autres formations permettent aussi de se spécialiser dans un domaine précis ou d'élargir ses compétences : la mention complémentaire (MC) en 1 an, la formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) d'une durée variable....

■ Et après un BAC Pro ?

Si le bac pro est un diplôme d'**insertion professionnelle**, il peut aussi permettre l'accès à l'**enseignement supérieur**, principalement en BTS. D'autres formations permettent aussi de se spécialiser dans un domaine précis ou d'élargir ses compétences (la mention complémentaire (MC) en 1 an, la formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) d'une durée variable...).

■ Et après un BAC général ou technologique ?

Ouvre les portes de l'**enseignement supérieur** (Université, IUT, BTS, CPGE, écoles spécialisées...).



Autres possibilités
voir p 42-43



L'équipe du CIO pour vous accompagner.



CONSEILS D'ÉLÈVES

Jamielee, 18 ans

« Je conseille d'aller à la pêche aux infos, au CDI, au contact des conseillers d'orientation, de ne pas hésiter à poser des questions... »

Joé, 16 ans

« Il faut venir découvrir le lycée, les cours, parler avec les élèves. Il faut bien réfléchir à la formation que tu veux faire, aux métiers que tu veux faire plus tard. Il faut en parler avec ceux qui ont déjà fait cette formation et chercher dans les documents. »

ADRESSES



• Centre d'Information et d'Orientation

10, rue Georges Baudoux
BP 500 - 98845 Nouméa
Tél. : 27 53 28 / Fax : 27 65 07
<http://www.ac-noumea.nc>
Email : cio@ac-noumea.nc

• Antenne de Bourail

BP 87 - 98870 Bourail
Tél. : 71 48 98
Email : cio.bourail@ac-noumea.nc

• Antenne de Poindimié

BP 386 - 98822 Poindimié
Tél. : 78 59 64
Email : cio.poindimie@ac-noumea.nc

• Antenne de Koné

BP 14 - 98860 Koné
Tél. : 42 74 51
Email : cio.kone@ac-noumea.nc

• Antenne des Iles

Qanono Wé
BP 264 - 98820 LIFOU
Tél. : 45 05 12
Email : cio.iles@ac-noumea.nc

Vous quittez la nouvelle-caledonie en cours d'année ?
Contactez un conseiller d'orientation-psychologue

Qui peut m'aider ?

Le **professeur principal** vous accompagne tout au long de votre démarche d'orientation. Il vous propose un entretien personnalisé d'orientation. Les **autres professeurs**, le **professeur documentaliste**, le **conseiller principal d'éducation** (CPE), le **chef d'établissement**... Vous pouvez aussi les consulter.

Le **conseiller d'orientation-psychologue** peut vous apporter un conseil spécialisé dans le cadre d'un entretien d'orientation approfondi.

Mon **entourage** (familles, amis, rencontres...).

Les **fédérations de parents d'élèves** (FAPEP, FCPE, UGPE).

Les **anciens élèves**. Pensez aussi à les interroger!

Où trouver des informations ?

Rendez-vous aux **journées portes ouvertes** des établissements pour découvrir les lycées, les méthodes de travail, les nouveautés par rapport au collège, etc. Cette démarche vous aidera à clarifier votre choix.

Allez au **centre de documentation et d'information (CDI)** de votre collège ou au **centre d'information et d'orientation (CIO)**. Vous y trouverez des documents sur les études et les métiers.

Consultez les sites internet de :

l'ONISEP : www.onisep.fr

- La collection « **voie pro** » présente les formations et les métiers de la voie professionnelle, par secteurs.
- La collection « **Fiches métiers** » présente des fiches métiers : activités professionnelles, conditions de travail, profil, études ...

L'IDC : www.idnc.nc

- Des informations sur les métiers.
- Des informations sur les « métiers porteurs » en Nouvelle-Calédonie.

L'orientation, l'affectation et l'inscription.

© SMO



Trois grandes étapes expliquées aux élèves et leurs parents.

Toute l'année je prépare mon orientation et mon affectation avec mes parents

➤ **L'orientation** c'est quoi ? Qui demande ? Qui décide ? Quand ? Comment ?

C'est le passage en classe supérieure ou le redoublement.

Les parents font une ou plusieurs demandes parmi les 4 possibilités proposées :

- 2nde générale et technologique
- 2nde professionnelle
- 1^{ère} année de CAP
- Redoublement

Le chef d'établissement formule au conseil de classe du 3^{ème} trimestre la ou les décisions d'orientation.

La décision est prise en consultation avec les professeurs, en fonction du profil de l'élève (motivation, résultats scolaires, comportement, capacité de travail...) et de sa classe d'origine (3^{ème} générale, découverte professionnelle 6 heures, détermination professionnelle, SEGPA, PDMF).

➤ **L'affectation** c'est quoi ? Qui demande ? Qui décide ? Quand ? Comment ?

L'affectation c'est la proposition d'une place dans une formation et un établissement.

Exemples :

2nde GT au lycée Jules Garnier

2nde professionnelle Maintenance des Équipements Industriels (MEI) au lycée Marcellin Champagnat

Les parents et l'élève choisissent et font des vœux sur le **dossier d'orientation et d'affectation**.

Vous faites des vœux provisoires dès le deuxième trimestre. Attention, au troisième trimestre, vos vœux sont définitifs.

Le vice-recteur attribue à l'élève une des places demandées en fonction d'un barème.

Le nombre de place est limité dans chaque formation et chaque établissement. Alors, faites attention aux vœux inscrits sur le dossier. Votre choix est définitif.

➤ **L'inscription** c'est quoi ? Qui doit la faire ? Quand ? Comment ?

Dès que la place est proposée, les parents doivent prendre contact avec l'établissement d'affectation. Vous devez rendre le dossier d'inscription et donner les papiers demandés.

L'inscription est obligatoire AVANT LES VACANCES SCOLAIRES.

Attention, si l'élève n'est pas inscrit, sa place peut être donnée à quelqu'un d'autre !

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, prévenez le nouvel établissement par téléphone. Vous pouvez aussi demander si vous pouvez envoyer les documents par courrier. (*Voir annuaire des établissements page 44*)

INFO +

Handicap

En situation de handicap, faites le point sur vos résultats scolaires et vos possibilités d'orientation avec votre professeur principal, le conseiller d'orientation-psychologue, l'infirmier (ère) ou l'assistant (e) social (e) de votre établissement. Vous pourrez alors ajuster votre projet personnalisé de scolarisation.

Pour plus d'informations, vous pouvez aussi contacter le service d'adaptation et scolarisation des élèves handicapés (ASH) au 26 62 25 ou au 26 61 68.



CONSEIL D'ÉLÈVE

Dwight, 16 ans

« On a intérêt à prendre conscience de l'importance du choix de son orientation, de sa formation car se lever tous les matins pour faire quelque chose qui nous plaît pas, ce n'est pas une vie ! Aussi je leur dirais de bien travailler et de se tenir au courant des délais... »

Le calendrier

de l'orientation et de l'affectation

↘ Août 2^{ème} conseil de classe

→ Demande(s) provisoire(s)

Le collège vous donne le **dossier d'orientation et d'affectation** appelé aussi fiche de dialogue.

1. Vous faites votre ou vos **DEMANDES D'ORIENTATION PROVISOIRES (2^{nde} GT, 2^{nde} pro., 1^{ère} année de CAP).**

→ Le conseil de classe fait une proposition d'orientation provisoire.

2. Vous faites des **VOEUX⁽¹⁾ D'AFFECTATION PROVISOIRES (Formation + Établissement)**

→ Le conseil peut donner un conseil sur la formation souhaitée.

Vous continuez à réfléchir...

Vous discutez avec le professeur principal, le conseiller d'orientation-psychologue...

↘ Octobre → Demande(s) définitives(s)

Le collège vous transmet à nouveau, le **dossier d'orientation et d'affectation** :

1. Vous faites votre ou vos **DEMANDES D'ORIENTATION DÉFINITIVES.**

2. Vos **VOEUX D'AFFECTATION⁽¹⁾ DÉFINITIFS.**

→ Vous devez donner ce dossier complété au professeur principal.

↘ Novembre 3^{ème} conseil de classe

→ La décision d'orientation du chef d'établissement

→ Votre demande est validée si le chef d'établissement est d'accord.

→ Si c'est différent, vous discutez pour vous mettre d'accord.

→ Si à l'issue du dialogue vous n'êtes toujours pas d'accord, vous pouvez faire **appel⁽²⁾**.

↘ Décembre Votre AFFECTATION⁽³⁾ et votre INSCRIPTION

→ Le jour du brevet, le collège vous donne votre affectation.

→ Vous devez ensuite récupérer le dossier d'inscription.

1. Vous êtes affecté(e)

→ Vous devez contacter l'établissement et VOUS INSCRIRE avant la date limite.

2. Vous êtes sur liste supplémentaire

→ Vous serez admis(e) si un autre élève ne va pas s'inscrire. Vous devez **RESTER EN CONTACT** avec le(s) établissement(s).

3. Si vous n'êtes pas affecté(e)

→ Vous contactez immédiatement votre établissement pour **POSTULER SUR LES PLACES ENCORE LIBRES** (chef d'établissement, CPE...)

⁽¹⁾ Les vœux d'affectation :

• vers la voie professionnelle

1^{ère} année de CAP ou 2^{nde} pro
+ spécialité + établissement

*Exemples : CAP "Carreleur mosaïste"
+ lycée Pétro Attiti*

• vers la 2^{nde} GT

Type de seconde + établissement

Exemples :

- 2^{nde} CSHAM + lycée Jules Garnier

- 2^{nde} GT avec 2 EE + Lycée Lapérouse
(+ Préférences EE*)

Dans la plupart des cas, en 2^{nde} GT, l'affectation est proposée sur le lycée et pas sur l'enseignement d'exploration (EE). *Néanmoins, au deuxième trimestre, vous émettrez des préférences sur ceux que vous souhaitez suivre, parmi ceux qui vous seront proposés dans le lycée d'affectation, le jour de l'inscription.

Au deuxième trimestre, vous ferez savoir si vous souhaitez éventuellement demander une dérogation pour un autre lycée que celui de votre secteur. (Voir page 41)

⁽²⁾ L'appel :

La famille de l'élève peut faire appel, dans un délai de 3 jours ouvrables après la notification de la décision d'orientation. Elle joint alors au dossier d'orientation une lettre adressée au président de la commission d'appel expliquant les motifs de l'appel et/ou demandant à être entendue par la commission. La famille peut également se faire représenter.

⁽³⁾ La notification d'affectation :

Elle indique dans quel établissement vous êtes affecté(e). L'affectation est informatisée (Affelnet). Il est important de bien connaître les règles du jeu, de bien s'informer.

Attention : cette notification n'équivaut pas à une « inscription ».

Mes premières questions...

Mon premier bilan :

Ma classe d'origine :

Je suis en

3^{ème} SEGPA

3^{ème} DP

3^{ème} générale

3^{ème} avec l'option DP 6h

3^{ème} PDMF

DIMA

Je fais attention aux possibilités qui me sont offertes après la classe que j'ai suivie.

Mon bilan matières :

• Quelles sont mes matières préférées ?

• Et celles où je réussis le mieux ?

• Je note les matières que je souhaite poursuivre prioritairement après la 3^{ème} :

J'ai déjà réfléchi à un ou plusieurs métiers pour moi :

• Est-ce que j'ai déjà des idées de métiers ? Je note mes idées de métiers si j'en ai :

Je ne sais pas trop encore...

• Je note les formations que je connais après la classe de 3^{ème} :

• Est-ce que je connais les principales matières de ces formations ?

Je note le bilan de ma réflexion :

• J'ai un projet précis ou j'hésite encore entre plusieurs orientations :

2^{de} générale & technologique 2^{de} professionnelle 1^{ère} année de CAP ?

Dès que possible :

• Je demande conseil au professeur principal.

• Je prends rendez-vous avec le conseiller d'orientation-psychologue pour vérifier que mon projet est bien construit ou pour m'aider à en bâtir un (éventuellement avec des questionnaires d'intérêt informatisés ou écrits).

• J'en parle avec mes parents

• Je me renseigne auprès de professionnels lors des journées portes ouvertes ou dans les carrefours des métiers et des formations.

Je note ici les informations recueillies :



CONSEIL D'ÉLÈVE

Clarène, 16 ans

« Il faut bien choisir son métier pour plus tard. Si tu choisis à cause de ta copine, après tu n'es pas heureux, parce que c'est pas ce que tu voulais vraiment faire. »

« Commence par des stages pour voir si ça t'intéresse. »

↘ Je coche la case correspondant à ma situation :

Je suis en 3^{ème} SEGPA, en principe, je m'oriente prioritairement vers un CAP ADAL, ou plus exceptionnellement un CAP de spécialité, plutôt en SEGPA ou en annexe de lycée professionnel (ALP) :

→ Je consulte en priorité les **pages 10 à 19**.

Je suis en 3^{ème} PDMF, en principe, je m'oriente prioritairement vers un CAP (ADAL ou de spécialité) et très exceptionnellement vers une 2^{ème} professionnelle :

→ Je consulte en priorité les **pages 10 à 31**.

Je suis en 3^{ème} DP, en principe, je m'oriente prioritairement vers un CAP (ADAL ou de spécialité) et très exceptionnellement vers une 2^{ème} professionnelle :

→ Je consulte en priorité les **pages 10 à 31**.

Je suis en 3^{ème} avec l'option DP6h

En principe, je m'oriente prioritairement vers la voie professionnelle, en 2^{ème} professionnelle ou en 1^{ère} année de CAP de spécialité en lycée professionnel :

→ Je consulte en priorité les **pages 10,11 et 13**.

Très exceptionnellement je m'oriente vers une 2^{ème} générale et technologique :

→ Je consulte aussi les **pages 10,11 et 13 à 31**.

Je suis en 3^{ème} générale

Je m'oriente vers une 2^{ème} générale et technologique :

→ Je consulte les **pages 32 à 41**.

Ou je m'oriente vers la voie professionnelle, en 2^{ème} professionnelle ou en 1^{ère} année de CAP en lycée professionnel :

→ Je consulte les **pages 13 à 31**.

→ Pour quelles formations suis-je prioritaire dans la voie professionnelle ?

→ Un bonus favorise l'affectation de certains élèves prioritaires pour certaines formations.

Entoure dans ce tableau les priorités qui correspondent à ta classe d'origine :

Formation d'accueil :	Je suis en...						Autres classes*
	3 ^{ème} SEGPA	3 ^{ème} PDMF	3 ^{ème} DP (en ALP)	DIMA	3 ^{ème} DP 6	3 ^{ème}	
Tous les CAP ADAL	Forte priorité	Forte priorité	Forte priorité	Forte priorité	Pas de priorité	Pas de priorité	Pas de priorité
Tous les CAP de spécialité (SAUF les CAP ci-dessous)	Forte priorité	Forte priorité	Forte priorité	Forte priorité	Forte priorité	Moyenne priorité	Pas de priorité
CAP Froid et climatisation, CAP Installateur sanitaire CAP Petite enfance, CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques	Pas de priorité	Forte priorité	Forte priorité	Forte priorité	Forte priorité	Forte priorité	Pas de priorité
Tous les Bac Pro	Pas de priorité	Pas de priorité	Pas de priorité	Pas de priorité	Forte priorité	Forte priorité	Pas de priorité

* 2^{ème}, 1^{ère} ou Tale Techno, générales ou professionnelles ou 1^{ère} ou 2^{ème} année de CAP

Choisir la voie professionnelle ?

Je veux apprendre à préparer un diplôme et apprendre un métier.

Le CAP et le bac professionnel me permettront de passer progressivement de l'école au monde du travail.

Je pourrai aussi, si ma motivation me le permet, poursuivre vers un niveau supérieur.

3 types de diplômes possibles :

CAP ADAL p 12-13

CAP de spécialité p 16 à 21

Bac Pro p 22 à 28

Le travail en équipe, en petits groupes, en atelier... Des projets collectifs, sportifs, artistiques, à caractère professionnel...

Des relations avec les enseignants plus simples et plus directes.

Des enseignements généraux sous un autre jour, plus concrets et en relation avec l'entreprise et ses métiers.

Des journées de classe différentes avec **des enseignements professionnels en atelier et en entreprise** pour apprendre les techniques et les gestes professionnels à l'aide d'outils et de matériels spécifiques.

Des stages en entreprise pour vous confronter à des situations professionnelles en conditions réelles, découvrir le fonctionnement d'une entreprise...

■ Lieux de formation :

- En établissement scolaire : lycée professionnel (LP), annexe de lycée professionnel (ALP) ou SEGPA de collège.
- En centre de formation d'apprentis (CFA).

■ Un objectif commun :

Faire acquérir des connaissances et des savoir-faire dans un domaine professionnel, validés par un diplôme, et vous conduire de la formation à l'emploi.

■ Et après...

Ces formations mènent à l'insertion professionnelle. Il est cependant possible de continuer des études, de se spécialiser dans un domaine précis ou d'élargir ses compétences. Voir aussi en page 30.

QUIZZ

je teste mes connaissances...

1- Quel(s) diplôme(s) puis-je préparer en voie professionnelle ?

- A. Certificat d'aptitude professionnelle (CAP)
- B. Le Baccalauréat professionnel
- C. Le Brevet interprofessionnel

2- Combien de temps me faut-il pour préparer un CAP de spécialité après la 3^{ème} ?

- A. 2 ans
- B. 3 ans
- C. 5 ans

3- Après un CAP, je peux :

- A. Travailler
- B. Continuer mes études

4- Et après un Bac pro, je peux :

- A. Travailler
- B. Continuer mes études

Réponses : 1 A et B ; 2 A et B (à la suite d'un CAP ADAL) ; 3 A et B ; 4 A et B.



© SIAO



Obtenir une place dans un établissement scolaire

- en 1^{ère} année de CAP
- ou en 2nde professionnelle

Le nombre de places est limité dans toutes les formations professionnelles. AFFELNET départage alors les élèves.

■ AFFELNET c'est quoi ?

C'est une application informatique qui examine vos vœux et vous attribue une place dans une formation et un établissement.

■ Comment ? Le barème c'est quoi ?

AFFELNET calcule pour tous les élèves un barème et donne d'abord les places aux élèves ayant le barème le plus élevé. Cette application accorde autant que possible une place sur le vœu le mieux placé.

■ Les vœux, c'est quoi ?

Un vœu = **une formation**
+ **un établissement**

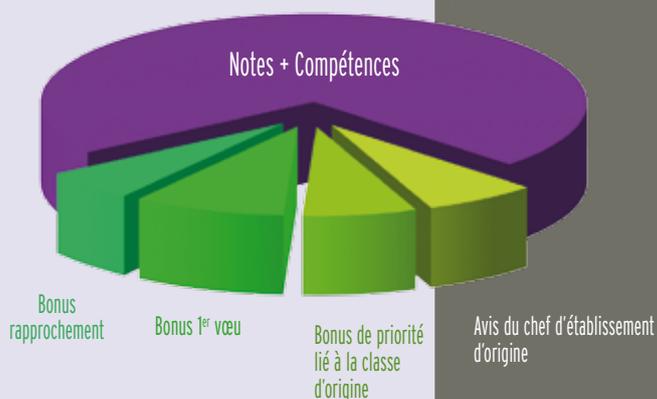
Exemple : 2nde Pro Maintenance des Équipements Industriels (MEI) à Marcellin Champagnat

Vous pouvez faire jusqu'à 4 vœux, par ordre de préférence.

■ Calcul du barème :

- **Bonus** systématique sur le 1^{er} vœu
- **Bonus de priorité en fonction de votre classe d'origine** (voir tableau page 9)
- **Avis Favorable** ou **très favorable** pour les élèves de 3^{ème}
- **Bonus rapprochement** public vers public / privé vers privé
- **Barème calculé sur les notes annuelles et les compétences** (coefficients disponibles sur le site Internet du vice-rectorat). Demandez au prof principal ou au COP.

Barème d'affectation



INFO +

Et pourquoi pas l'apprentissage ?

Du CAP à la licence PRO (Bac+ 3), les diplômes peuvent se préparer en apprentissage.

Le principe : suivre une formation alternée entre un CFA et une entreprise. L'apprentissage s'adresse aux jeunes âgés de 16 ans (sauf dérogation) à 25 ans qui s'engagent à préparer un diplôme.

Certains secteurs sont plus ouverts aux apprentis préparant un CAP. D'autres recherchent plutôt des bacheliers pro préparant un BTS, par exemple.

Renseignez-vous auprès du Point Apprentissage et page 28-29.

Bien choisir son **CAP ADAL** !

Je suis élève en 3^{ème} SEGPA,
3^{ème} DP, 3^{ème} PDMF ou DIMA,
je suis prioritaire :

- Pour intégrer une 1^{ère} année de CAP ADAL,
- préparer en 2 ans un CAP ADAL,
- et ensuite, poursuivre éventuellement, en 2^{ème} année de CAP de spécialité.



→ Agent de Développement des Activités Locales en 2 ans

■ Pour qui ?

Pour les jeunes issus de DIMA, de 3^{ème} de détermination professionnelle (DP), de 3^{ème} PDMF, ou de 3^{ème} SEGPA en priorité.

■ Où ?

En ALP (Annexe de Lycée Professionnel) ou en SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté).

■ C'est quoi ?

Ils offrent une formation professionnelle polyvalente de niveau V (deux ans d'études après la 3^{ème}).

Les horaires de la semaine se répartissent entre enseignement général (16 heures) et enseignement professionnel (16 heures).

Ils préparent les élèves à une certaine polyvalence dans un champ de métiers bien définis. Ils correspondent à une demande des artisans, des petites entreprises, particulièrement depuis qu'ils ont été rénovés.

■ Enseignements et horaires en 1^{ère} année de CAP ADAL

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français, histoire-géo	3 h
Instruction civique	1h
Maths-sciences appliquées	4 h
Langue vivante	2 h
Education physique et sportive	2 h
Prévention santé environnement	1 h
Connaissance de l'entreprise	1 h
Enseignement technologique et professionnel	16 h
Accompagnement personnalisé	2 h
Total horaires hebdomadaires	32h

■ Et après...

Un CAP de spécialité en 1 an (directement en 2^{ème} année) ou l'insertion professionnelle.

PAROLES D'ÉLÈVES

Dwight, 16 ans
CAP ADAL GEPER
à la SEGPA du collège de Boulari



« Je me plais bien ici, j'aime les activités en ateliers, les profs sont sympas et il y a une bonne ambiance entre nous, les jeunes. »

« Tout le monde est au même niveau, pas de différence entre nous. »

« C'est bien mieux que ce que j'avais imaginé... je ne savais pas qu'on aurait des ateliers et je ne voulais pas faire d'horticulture et finalement c'est choc ! »



PAROLES D'ÉLÈVES



Pierre, 17 ans

CAP ADAL GEPER
à la SEGPA du collège de Boulari

« Moi ce que je préfère ce sont les ateliers d'horticulture et je pensais qu'on allait bouger plus hors du collège pour ces activités dans la nature... Et puis j'habite Tindu donc le collège est trop loin de chez moi. »

« Travaillez bien à l'école et tenez-vous au courant c'est important l'avenir, on en est pas assez conscients à nos âges... »

↘ CAP ADAL CEB : Construction et Entretien du Bâtiment

Les élèves seront amenés à travailler en équipe autour de projets à caractères professionnels, parfois au sein de l'établissement sur des « chantiers école ».

Deux spécialités (au choix des établissements) : le gros œuvre et la charpente ou le second œuvre (peinture, carrelage, cloison, menuiserie, ...).

Où ?

Enseignement public :

■ Option champs du gros œuvre et de la charpente :

- ALP de Poindimié
- ALP de La Roche (Maré)

■ Option champs du second œuvre :

- ALP de La Foa
- ALP de Koumac

Enseignement privé :

■ Option champs du gros œuvre et de la charpente :

- LP Marcellin Champagnat (Païta)
- LP Gabriel Rivat (Pouébo)

■ Option champs du second œuvre :

- LP Marcellin Champagnat (Païta)

↘ CAP ADAL GEPER : Gestion et Entretien de la Petite Exploitation Rurale

La première partie explore la production horticole. L'élève apprend les techniques de base et les gestes professionnels nécessaires à la conduite d'une production légumière et fruitière.

La deuxième partie sera consacrée à la découverte de la maintenance des matériels spécifiques au domaine de la production horticole. Il s'agira de connaître les techniques et d'effectuer les gestes professionnels nécessaires à l'entretien et de réaliser les réparations courantes du matériel et des installations.

Où ?

Enseignement public

- ALP de La Roche (Maré)
- SEGPA du collège de Wé (Lifou)
- SEGPA du collège de Boulari (Mont Dore)
- SEGPA du collège de Koutio (Dumbéa)

↘ CAP ADAL GEMM : Gestion et Entretien en Milieu Marin

La première partie : maintenance des moteurs (entretien et réparation des moteurs à essence (2 et 4 temps) ayant des puissances n'excédant pas les 40 à 50 chevaux.

La deuxième partie : maintenance des coques et des équipements (embarcations de taille limitée à 6/7 mètres, dont les matériaux seront en aluminium, en bois ou en fibre.

L'élève aura à installer un moteur HB et ses commandes à distance, régler une remorque, et entretenir ou réparer une coque.

L'élève recevra aussi une formation dans le domaine de la navigation, la connaissance du milieu marin, la sécurité à bord d'un bateau.

Où ?

Enseignement public

- ALP d'Ouvéa (Fayaoue, Collège Shea Tiaou)

↘ CAP ADAL AFAT : Activités Familiales Artisanales et Touristiques

Pour intervenir en milieux familial, rural, tribal, dans l'artisanat et le tourisme local. Ils abordent différentes activités :

- Cuisine restaurant (techniques de base adaptées au milieu local) ;
- Connaissance et entretien du linge ;
- Organisation et entretien de l'habitat ;
- Vie sociale et professionnelle (puériculture, hygiène et équilibre alimentaire) ;
- Art local (vannerie, tressage, macramé, couture, peinture, sculpture, collage) ;
- Jardinage (travail de la terre, création et entretien du potager).

Où ?

Enseignement public :

- SEGPA du collège de Magenta (Nouméa)
- SEGPA du collège de Koutio (Nouméa)

Enseignement privé

- LP Gabriel Rivat (Pouébo)

Retrouvez les coordonnées des établissements à la fin du guide, page 44.

Bien choisir son CAP ! de spécialité



Pose-toi des questions sur :

■ **Les études :** Comment seront organisés les cours ? Quelles matières vais-je suivre ? Combien de stages vais-je faire ?

■ **Les débouchés :** Pour travailler où ? Pour exercer quel(s) métier(s) ? (activités, conditions de travail, qualités requises...).

■ **L'établissement :** A quelle distance se trouve-t-il ? Pourrais-je aller en internat ?

■ **Mes chances d'obtenir une place...** Combien y-a-t-il de demandes pour une place ? Suis-je prioritaire pour cette formation ?

➤ Le CAP/CAPA (agricole) se prépare en 2 années d'études.

Avec plus de 200 spécialités, ce diplôme est très apprécié des employeurs. La formation vise l'acquisition de techniques précises pour apprendre un métier.

À noter : les CAP se préparent de deux façons, soit sous statut scolaire (en LP, en ALP ou en SEGPA), soit par l'apprentissage dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou dans une maison familiale et rurale (MFR).

■ Contenu de la formation :

- **Des enseignements généraux** (français, maths-sciences, histoire-géo, langue vivante...) occupent près de la moitié de l'emploi du temps (entre 14 heures et 16 heures). Ils se déroulent au lycée et certains sont appliqués à des activités professionnelles, par exemple la biologie dans le domaine des soins à la personne, ou les sciences physiques en électricité ;
- **Des enseignements technologiques et professionnels** (de 17 heures à 18 heures). Ils se déroulent sous forme de cours, de travaux pratiques en atelier, en laboratoire, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité du CAP/CAPA ;
- **Une période de formation en milieu professionnel** de 12 à 16 semaines (réparties sur 2 années) selon les spécialités.

■ Enseignements et horaires en 1^{ère} année de CAP de spécialité

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français, histoire-géo	3 h 30 ou 4 h ⁽¹⁾
Maths-sciences ⁽²⁾	3 h 30 ou 4 h ⁽¹⁾
Langue vivante	2 h
Arts appliqués et cultures artistiques	2 h
Education physique et sportive	2 h 30
Prévention santé environnement	1 h
Éducation civique, juridique et sociale	30 min
Enseignement technologique et professionnel	17 h ou 18 h
Aide individualisée ⁽³⁾	1 h
Enseignements facultatifs	
Atelier d'expression artistique	2 h
Atelier d'EPS	2 h
Total horaires hebdomadaires	
	de 33 h à 38 h

(1) Horaires variables selon la spécialité.

(2) Sciences appliquées ou sciences physiques en fonction de la spécialité.

(3) Cet horaire est réservé à certains élèves en français et/ou en maths.

➔ Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)

Dans certains établissements, les ULIS accueillent les élèves en situation de handicap ou atteints de maladies invalidantes et proposent des dispositifs pédagogiques adaptés. Retrouvez les établissements qui accueillent les ULIS dans l'annuaire page 44.

➔ Préparer un CAP de spécialité en SEGPA

Vous pouvez parfois préparer un CAP de spécialité dans une SEGPA, avec un suivi individualisé tenant compte de vos points forts et de vos difficultés.

■ Et après...

Le CAP est un diplôme d'insertion professionnelle. Il est néanmoins possible de continuer des études en préparant par exemple, un second CAP, ou encore en intégrant une 1^{ère} professionnelle, avec un excellent dossier. D'autres formations permettent aussi de se spécialiser dans un domaine précis ou d'élargir ses compétences : la mention complémentaire (MC) en 1 an, la formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) d'une durée variable... Voir aussi en page 30.



© SMO

Quelques IDÉES métiers après un CAP de spécialité

Suivent des idées de métiers après un CAP, dans toutes sortes de secteurs d'activité. Si vous avez d'autres idées, ne vous censurez pas ! Et n'oubliez pas que tous les métiers sont mixtes (c'est-à-dire accessibles aux filles et aux garçons). N'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos professeurs et du conseiller d'orientation-psychologue. **Pour en savoir plus... Consultez le site <http://www.onisep.fr/voie-pro>**

Alimentation, hôtellerie, restauration :

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Bon contact avec les clients
- ✓ Bonne résistance physique
- ✓ Respect des normes d'hygiène et de sécurité
- ✓ Rythme de travail irrégulier
- ✓ Travail individuel ou en équipe

Pâtissier(ère)

Pour faire quoi ? Confectionner des recettes sucrées et parfois salées ; réaliser également des glaces, des viennoiseries, des chocolats et des confiseries. Il maîtrise les cuissons et les techniques de réfrigération.

Pour travailler où ? Dans commerce artisanal, chez un traiteur ou dans un restaurant.

→ CAP pâtissier

Garçon de café/serveuse

Pour faire quoi ? Préparer la salle, disposer les couverts, accueillir et conseiller les clients, prendre les commandes, servir les plats et débarrasser les tables.

Pour travailler où ? Dans les petits et grands restaurants.

→ CAP agent polyvalent de restauration

→ CAP restaurant

→ CAP services en brasserie-café

Employé(e) de restauration collective

Pour faire quoi ? Travailler en salle ou en cuisine ; préparer des plats froids puis servir les clients ; approvisionner le comptoir en plats et en couverts ; tenir une caisse ; ranger et nettoyer le self, la salle et la cuisine. Il doit être soucieux des normes d'hygiène, avoir un bon contact avec la clientèle et savoir travailler en équipe.

Pour travailler où ? Dans les cantines scolaires, les restaurants d'entreprise, les hôpitaux...

→ CAP agent polyvalent de restauration

→ CAP assistant technique en milieu familial et collectif

→ CAP restaurant

Femme/valet de chambre

Pour faire quoi ? Indispensable à la bonne marche d'un hôtel pour nettoyer les chambres, les salles de bains, changer le linge ; mais aussi pour servir le petit déjeuner. Ils travaillent en équipe. On leur demande soin, ordre, rapidité, respect, discrétion et gentillesse.

Pour travailler où ? Dans les petits et grands hôtels.

→ CAP assistant technique en milieu familial et collectif

→ CAP agent de propreté et d'hygiène (ex maintenance hygiène des locaux ou MHL)

D'autres idées métiers dans ce secteur...

Barman, barmaid : → CAP services en brasserie-café

Boucher(ère) : → CAP boucher

Boulangier(ère) : → CAP boulanger

Charcutier(ère)-traiteur(euse) : → CAP charcutier-traiteur

Chocolatier(ière) confiseur(se) : → CAP pâtissier

Commis(e) de cuisine : → CAP cuisine

Cuisinier(ère) : → CAP cuisine

Employé(e) d'étage : → CAP agent de propreté et d'hygiène

PAROLES D'ÉLÈVES

Elvina, 19 ans

CAP Restaurant à l'ALP de La Foa.

Originaire de 3^{ème} SEGPA

« Petite, je rêvais de devenir pompier, pour sauver les gens ! (Rires). Aujourd'hui, j'ai choisi de leur faire plaisir. »

« On s'aide entre nous et on rigole bien. Dans la classe, je me sens à ma place, je suis moyenne mais j'écoute bien en cours et je suis déléguée. »

« (À l'internat), c'est comme une 2^{ème} famille, lorsque je me sens triste, je vais parler aux surveillantes et elles me rassurent. »

« L'année dernière j'ai fait un stage dans un Café de Bourail, ça s'est tellement bien passé qu'elle m'a proposé de m'embaucher ! J'ai refusé car je veux continuer mes études avant de travailler. »

« Je l'adore ma responsable de stage, elle est gentille et speed, j'ai beaucoup appris avec elle. J'étais en service mais lorsqu'il y avait trop de monde j'allais les aider à faire

les pizzas. C'était très dynamique, je n'avais pas le temps de m'ennuyer, j'ai appris à être polyvalente et ça m'a plu. »

Conseil aux élèves de 3^{ème} :

« Faire attention à leurs fréquentations et de ne pas lâcher l'école ! C'est pour eux après, pour pouvoir avoir une belle vie, subvenir aux besoins de leur famille. »

Artisanat d'art, ameublement, habillement :

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Bonne condition physique
- ✓ Contact fréquent avec la clientèle
- ✓ Habileté manuelle
- ✓ Maîtrise des techniques et des matériaux
- ✓ Travail en équipe

Tailleur(euse) / couturier(ère)

Pour faire quoi ? Réaliser des vêtements sur mesure en fonction de la demande du client, prendre des mensurations, définir la forme du vêtement, choisir le tissu et dessiner un patron, couper le tissu et assembler les pièces. A l'essayage l'artisan ajuste le vêtement, coud l'ensemble et procède aux finitions.

Pour travailler où ? Souvent en patenté, salarié d'un atelier de fabrication ou d'une maison de couture.

→ CAP métiers de la mode vêtement flou

Mécanicien(ne) en confection

Pour faire quoi ? Participer à la réalisation en série de vêtements, de linge, de tissus avec des machines industrielles, régler la machine à coudre, effectuer les coutures, réaliser des retouches, repasser et conditionner les produits.

Pour travailler où ? En atelier dans les entreprises du secteur de l'habillement (surtout de petite série).

→ CAP métiers de la mode vêtement flou

D'autres idées métiers dans ce secteur...

Carreleur(euse)-mosaïste : → CAP carreleur-mosaïste



Bâtiment, travaux publics, bois :

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Adaptation à l'évolution des techniques
- ✓ Déplacements fréquents
- ✓ Respect des règles de sécurité
- ✓ Travail debout prolongé
- ✓ Travail en équipe

Maçon(ne)

Pour faire quoi ? Construire les fondations d'un immeuble ou d'une maison, monter les murs, les cloisons, poser les dalles ; utiliser plusieurs types de matériaux (briques, pierres, béton armé) ; mettre en place des coffrages en bois ou en métal.

Pour travailler où ? Essentiellement sur un chantier.

→ CAP maçon

Menuisier(ère)

Pour faire quoi ? S'occuper des boiseries d'un bâtiment (parquets, escaliers, volets), procède au montage, à la pose de vernis, manipule des machines. Il travaille aussi l'aluminium et le PVC. Habile et rapide, il maîtrise les notions essentielles de géométrie.

Pour travailler où ? En atelier et sur des chantiers.

→ CAP menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

D'autres idées métiers dans ce secteur...

Agenceur(se) de cuisine et de salles de bains :

→ CAP menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

Charpentier(ière) : → CAP constructeur bois

Façadier(ière) : → CAP maçon

Peintre : → CAP peintre applicateur de revêtement

Plombier(ère) : → CAP installateur sanitaire

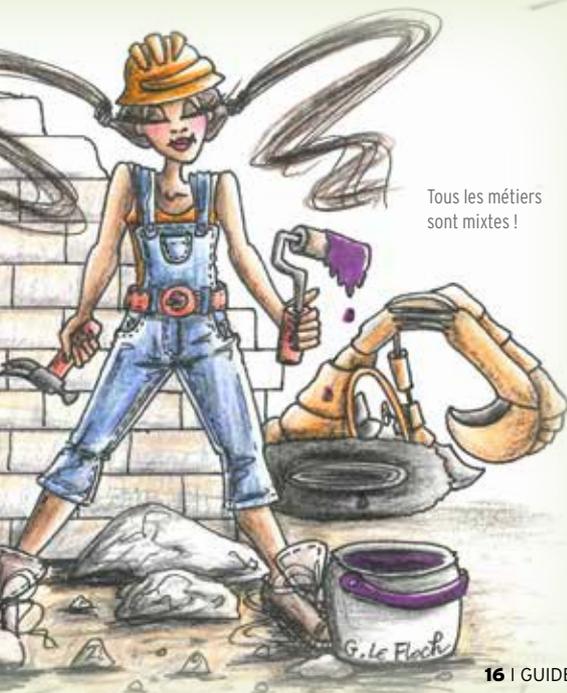
D'autres CAP dans ce secteur...

→ CAP froid climatisation

→ CAP carreleur mosaïste

→ CAP maintenance de bâtiment de collectivités

→ CAP serrurier métallier



Tous les métiers sont mixtes !



© SIAO

Plus d'idées sur le site <http://www.onisep.fr/voie-pro>

Matériaux, mécanique, électricité, électronique :

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Bon contact avec les clients
- ✓ Adaptation aux évolutions technologiques
- ✓ Respect des règles de sécurité
- ✓ Travail debout
- ✓ Travail en équipe
- ✓ Environnement bruyant
- ✓ Déplacements fréquents

Chaudronnier(ère)

Pour faire quoi ? Réaliser des pièces à partir de métaux en feuilles, de tubes (chaudières, citernes...), comprendre des plans, découper les éléments, monter et assembler les pièces ; entretien et réparation d'équipements industriels.

Pour travailler où ? Centrales, réseaux de gaz.

→ CAP réalisation en chaudronnerie industrielle

Mécanicien(ne)

Pour faire quoi ? Entretien, régler et réparer les éléments mécaniques d'un véhicule, de la mise au point des moteurs à la rénovation complète d'une direction ou d'un système de freinage ; conseiller la clientèle.

Pour travailler où ? Dans un garage, chez un concessionnaire, en patenté parfois, pour certaines collectivités.

→ CAP maintenance des véhicules automobiles options : véhicules particuliers ; véhicules des transports routiers (ex industriels)

Monteur(euse) câbleur(euse)

Pour faire quoi ? Intervenir sur des équipements électriques (distribution du courant, ascenseurs, radars...) ; réaliser l'armoire métallique sur laquelle sont fixés les composants d'une installation, câbler et établir les connexions.

Pour travailler où ? Sur chantiers ou sur sites (usines, immeubles de bureaux, logements...).

→ CAP préparation et réalisation d'ouvrages électriques

D'autres idées métiers dans ce secteur...

Frigoriste : → CAP froid et climatisation

Mécanicien(ne) d'engins de travaux publics :
→ CAP maintenance des matériels option matériels de travaux publics et de manutention

Mécanicien(ne) réparateur(trice) en matériel agricole :
→ CAP maintenance des matériels option tracteurs et matériels agricoles

Soudeur(euse) : → CAP réalisation en chaudronnerie industrielle ou
→ CAP serrurier métallier

Electricien(ne) installateur(trice) : → CAP préparation et réalisation d'ouvrages électriques

D'autres CAP dans ce secteur...

- CAP maintenance des matériels, option parcs et jardins
- CAP réparation entretien des embarcations de plaisance

Vente, commerce, transport :

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Bonne condition physique
- ✓ Contact avec la clientèle
- ✓ Horaires irréguliers, fractionnés ou décalés
- ✓ Sens de l'esthétique

Magasinier(ère)

Pour faire quoi ? Réceptionner des produits, les ranger en respectant les règles de sécurité et d'hygiène, assurer le suivi des stocks, emballer et étiqueter des expéditions, charger et décharger des marchandises.

Pour travailler où ? En supermarché, en entrepôt, pour une société de transport, dans les zones aéroportuaires.

→ CAP agent d'entrepôt et de messagerie

→ CAP vendeur-magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles

Vendeur(euse)

Pour faire quoi ? Trier des marchandises, étiqueter et disposer sur l'étagère, approvisionner les rayons ; accueillir, informer et conseiller la clientèle. Il peut être spécialisé sur un type de produit (électroménager, fruits et légumes...).

Pour travailler où ? Dans une grande surface ou un magasin.

→ CAP employé de commerce multi-spécialités

→ CAP employé de vente spécialisé options : produits alimentaires, produits d'équipements courants

D'autres idées métiers dans ce secteur...

Caissier : → CAP employé de commerce multi-spécialités

Employé de libre-service : → CAP commerce multi-spécialités

D'autres CAP dans ce secteur...

→ CAP esthétique, cosmétique, parfumerie

→ CAP fleuriste

(suite) IDÉES métiers après un CAP

Plus d'idées sur le site <http://www.onisep.fr/voie-pro>



Soins, hygiène, nature, sécurité :

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Bonne condition physique
- ✓ Contact avec la clientèle
- ✓ Horaires réguliers mais parfois décalés
- ✓ Travail à l'extérieur
- ✓ Travail debout

Auxiliaire de vie sociale

Pour faire quoi ? S'occuper à domicile des personnes en situation de handicap, malades ou dépendantes, soigner, faire les courses, tenir compagnie.

Pour travailler où ? Employé(e) par un organisme ou une association, travaille chez plusieurs personnes (du matin au soir ou quelques heures seulement, déplacements fréquents).

- CAP assistant technique en milieu familial et collectif
- CAP petite enfance
- CAP services en milieu rural

Employé(e) de collectivités

Pour faire quoi ? S'occuper du confort des familles, des personnes âgées, des malades ; entretenir des locaux ou du linge, servir des repas, aider dans les activités quotidiennes, écouter.

Pour travailler où ? En milieu hospitalier, scolaire... ou pour un service d'aide à domicile.

- CAP assistant technique en milieu familial et collectif
- CAP agent de propreté et d'hygiène (ex CAP Maintenance hygiène des locaux ou MHL)



PAROLES D'ÉLÈVES

Philippe, 18 ans
CAP Agriculture des régions chaudes (ARC)
au Lycée Agricole Do Néva
à Houaïlou

Originaire de 3^{ème} DP.

- « En 3^{ème}, j'ai jamais déjà l'horticulture. »
- « Je connaissais des amis qui y étaient... Je me suis dit je vais essayer, pour sortir un peu de Maré aussi et connaître un peu ici. »
- « On a fait une sortie à La Foa pour visiter les

ruches, les fermes, comment faire du lait... Et plus tard je ferai un stage à Maré, chez moi. »

« Le cours que je préfère c'est production animale et végétale. J'ai aimé voir les ruches, nourrir les poussins, découvrir des choses pour ramener à la maison. »

« Le week-end parfois je descends sur Nouméa, chez mes correspondants. Je n'aime pas, il y a du bruit, les voitures qui passent, la pollution, c'est mieux ici à Houaïlou et à Maré. »

Conseil aux élèves :

- « C'était plutôt une surprise ici, j'aime bien ici, c'est pratique en plus il y a l'étude. Faut venir pour voir et ne pas se faire une idée avant. J'avais entendu du mal, mais en fait ce n'est pas vrai, je me sens bien ici moi, il y a tous les végétaux et la pratique ! »

Ouvrier(ère) horticole

Pour faire quoi ? Cultiver des légumes, produire des fleurs et des plantes en pot, les récolter et les conditionner pour les vendre, préparer des commandes ; tailler, arroser, désherber, protéger des semis, traiter les plantes contre les maladies

Pour travailler où ? Chez un maraîcher ou chez un horticulteur.

- CAP productions horticoles (productions florales et légumières)

Ouvrier(ère) paysagiste

Pour faire quoi ? Jardiner, s'occuper des pelouses, des arbres et des fleurs ; préparer les sols, tailler et soigner. Il peut mettre en place de l'éclairage extérieur, poser des bordures, installer un système d'arrosage. Notions de plomberie, de maçonnerie et d'électricité.

Pour travailler où ? Dans les espaces verts et les jardins, en patentes, chez des particuliers, pour des entreprises de services ou pour des collectivités.

- CAP travaux paysagers

D'autres idées métiers dans ce secteur...

Agent(e) de propreté et d'hygiène : → CAP agent de propreté et d'hygiène (ex maintenance hygiène des locaux ou MHL)

Agent(e) de sécurité : → CAP agent de sécurité

Assistant(e) maternel(le) : → CAP petite enfance

Coiffeur(euse) : → CAP coiffure

Esthéticien(ne) : → CAP esthétique, cosmétique, parfumerie

D'autres CAP dans ce secteur...

→ CAPA productions horticoles (pépinières)

→ CAPA agriculture des régions chaudes

OÙ préparer mon CAP de spécialité ?

Lexique :

ALP : Annexe de lycée professionnel
 CANC : Chambre d'Agriculture de la NC
 CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
 CMA : Chambre de Métiers et de l'Artisanat
 LA : Lycée Agricole
 LP : Lycée professionnel
 LPo : Lycée polyvalent
 SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

Retrouvez l'annuaire des établissements en pages 44-46

Liste alphabétique des CAP et CAPA (agricole)	Etablissements publics	Etablissements privés	Centres de formation d'apprenti (CFA) <small>p28-29</small>
Agent d'entreposage et de messagerie	LPCH		
Agent de propreté et d'hygiène (APH) (Ex. maintenance et hygiène des locaux ou MHL)	LPCH		
Agent de sécurité	LP P.Attiti	LP J.Vakié	
Agent polyvalent de restauration (APR)	ALP de Koné	LP J.Vakié	
Agriculture des régions chaudes (ARC)		LA Do Néva	
Assistant technique en milieu familial et collectif (ATMFC)	SEGPA du collège de Bourail *	LP Jean XXIII	
Boulangier			CMA
Boucher			CMA
Carreleur mosaïste	LP P.Attiti		
Charcutier traiteur	SEGPA du collège d'Auteuil	LP Jean XXIII	
Coiffure			CMA
Constructeur bois	ALP de La Foa - LP P.Attiti *	LP M.Champagnat	
Cuisine	ALP de la Foa - LPCH - LPo W.H Lifou - ALP de Koumac	LP Jean XXIII - LP G.Rivat	CMA
Employé de commerce multi-spécialités (ECMS)	LPCH	LP St P.Chanel	
Employé de vente spécialisé option A : Produits alimentaires (EVS)	LPCH		
Employé de vente spécialisé option B : Produits d'équipements courants (EVS)		LP St P.Chanel	
Esthétique cosmétique parfumerie			CMA
Froid et climatisation	LP A.Ty Touho		CMA
Installateur sanitaire	LP P.Attiti		CMA
Maçon	LP P.Attiti - ALP de Poindimié	LP G.Rivat	
Maintenance des bâtiments et collectivités	LP W.Haudra Lifou - SEGPA du collège de Normandie		CMA (Ouvrier en rénovation des bâtiments)
Maintenance des matériels option : Matériel de parcs et jardins (MMPJ)	ALP de La Foa - ALP de Poindimié		
Maintenance des matériels option : Tracteurs et matériels agricoles		LP P.Guéneau	
Maintenance des matériels option : TP et manutention (MMTP)		LP P.Guéneau	
Maintenance des véhicules automobiles option A : Véhicules particuliers (MVA VP)	LPo J.Garnier - ALP de Koné	LP P.Guéneau	CMA
Maintenance des véhicules automobiles option B : Véhicules des transports routiers (MVA VTR) (Ex. Véhicules industriels ou VI)		LP P.Guéneau	
Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement (MFMA)	LP P.Attiti	LP M.Champagnat	CMA
Métiers de la mode - vêtement flou		LP Jean XXIII	
Pâtissier	LPCH		CMA
Peintre applicateur de revêtement (PAR)	LP P.Attiti - ALP de Koumac		
Petite enfance (PE)		LP Jean XXIII - LP J.Vakié	CCI
Préparation et réalisation d'ouvrages électriques (PROE)	LP P.Attiti - LP A.Ty Touho - ALP de Koumac	LP M.Champagnat	CMA
Productions horticoles			CANC
Réalisation en chaudronnerie industrielle (RCI)	LPo J.Garnier		
Réparation et entretien des embarcations de plaisance (REEP)		LP P.Guéneau	
Restaurant	LPCH - LPo W.Haudra Lifou - ALP de la Foa	LP Jean XXIII - LP G.Rivat	
Serrurier métallier	LPo J.Garnier	LP M.Champagnat	CMA
Services en brasserie-café	LPCH - SEGPA du collège de Normandie		
Travaux paysagers			CANC
Vendeur magasinier en pièces de rechange et d'équipements automobiles		LP St F.d'Assise	

* Ouvertures conditionnelles à la carte des formations 2015

Consultez aussi les Autres possibilités en pages 42-43

Bien choisir son BAC PRO !



Pose-toi des questions sur :

■ **Les études :** Comment seront organisés les cours ? Quelles matières vais-je suivre ? Combien de stages vais-je faire ?

■ **Les débouchés :** Pour travailler où ? Pour exercer quel(s) métier(s) ? (activités, conditions de travail, qualités requises...).

■ **L'établissement :** A quelle distance se trouve-t-il ? Pourrais-je aller en internat ?

■ **Mes chances d'obtenir une place...** Combien y-a-t-il de demandes pour une place ? Suis-je prioritaire pour cette formation ?

↘ Le bac professionnel se prépare en 3 années d'études :

- 2^{nde} professionnelle,
- 1^{ère} professionnelle
- Terminale professionnelle.

Ce diplôme offre une qualification reconnue sur le marché de l'emploi. La 2^{nde} pro aborde un champ professionnel (assez large) ou une filière (plus spécialisée). Elle vous prépare à un bac pro précis que vous choisirez en fin de troisième.

■ **À noter :** les bac pro peuvent se préparer de deux façons, soit sous statut scolaire (en LP), soit par l'apprentissage dans un centre de formation d'apprentis (CFA).

■ Contenu de la formation :

- Des enseignements généraux identiques quelle que soit la spécialité du bac pro ;
- Des enseignements professionnels et des enseignements généraux liés à la spécialité, avec des différences selon que le bac pro relève du secteur des services ou de la production ;
- Une période de formation en milieu professionnel de 22 semaines (réparties sur 3 années) selon les spécialités ;
- Un accompagnement personnalisé proposé en fonction de vos besoins et de vos projets personnels (aide individualisée, tutorat, soutien, module de consolidation...).

■ Enseignements et horaires de la 2^{nde} professionnelle

Secteur des SERVICES	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Français, histoire-géo, éducation à la citoyenneté	4 h 30
Mathématiques	2 h environ
Langue vivante (1 et 2)	4 h environ
Arts appliqués et cultures artistiques	1 h
Éducation physique et sportive	2 h ou 3 h
Accompagnement personnalisé	2 h 30
Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Total horaires hebdomadaires	de 32 h 30 à 33 h 30

Secteur de la PRODUCTION	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Français, histoire-géo, éducation à la citoyenneté	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués et cultures artistiques	1 h
Éducation physique et sportive	2 h ou 3 h
Accompagnement personnalisé	2 h 30
Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Économie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Total horaires hebdomadaires	de 33 h 30 à 34 h 30

* Horaires variables selon l'établissement, d'une année à l'autre

Le **bac professionnel agricole** comprend aussi des enseignements à l'initiative des établissements, un stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable (1 semaine en 2^{nde} pro) et une mise à niveau des élèves.

Retrouvez les enseignements et les horaires de la voie professionnelle agricole sur <http://agriculture.gouv.fr/enseignementagricole/>

■ Et après...

Si le bac pro est un diplôme d'insertion professionnelle, il peut aussi permettre l'accès à l'enseignement supérieur, principalement en BTS. D'autres formations permettent aussi de se spécialiser dans un domaine précis ou d'élargir ses compétences : la mention complémentaire (MC) en 1 an, la formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) d'une durée variable... Voir aussi page 30.

Quelques IDÉES métiers après un BAC Pro

Suivent des idées de métiers après un bac professionnel, dans toutes sortes de secteurs d'activité. Si vous avez d'autres idées, ne vous censurez pas ! Et n'oubliez pas que tous les métiers sont mixtes (c'est-à-dire accessibles aux filles et aux garçons). N'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos professeurs et du conseiller d'orientation-psychologue.

Pour en savoir plus... Consultez le site <http://www.onisep.fr/voie-pro>



Alimentation, hôtellerie, restauration

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Bon contact avec les clients
- ✓ Bonne résistance physique
- ✓ Respect des normes d'hygiène et de sécurité
- ✓ Rythme de travail irrégulier
- ✓ Travail individuel ou en équipe

Directeur(trice) de restaurant

Pour faire quoi ? De la cuisine à l'accueil des clients, en passant par le service et la gestion, le directeur de restaurant est partout. Sa mission : tout mettre en oeuvre pour faire de son établissement un lieu apprécié de la clientèle.

Pour travailler où ? Polyvalent, à son compte... Indépendant, il finance lui-même son restaurant... ou spécialisé, salarié, gérant d'un restaurant de chaîne.

→ Bac pro cuisine

→ Bac pro commercialisation et services en restauration

Sommelier(ère)

Pour faire quoi ? Trouver le bon accord vin/plat, c'est lui l'expert des vins. Incollable sur les qualités et les caractéristiques des vins, après avoir pris la commande, va chercher la bouteille, s'assure que le vin est à la bonne température, ouvre la bouteille, fait goûter le vin et le sert. Se fournir auprès des viticulteurs. Organiser et gérer la cave.

Pour travailler où ? Artisan ou salarié. Dans un restaurant et parfois dans une cave commerciale.

→ Bac pro commercialisation et services en restauration

D'autres métiers dans ce secteur...

Barman, barmaid : → Bac pro commercialisation services en restauration

Organisateur(trice) de réception : → Bac pro commercialisation services en restauration

Charcutier-traiteur : → Bac pro boucher charcutier traiteur

Boulangier(ère) : → Bac pro boulanger pâtissier

Garçon de café, serveuse : → Bac pro commercialisation et services en restauration

Cuisinier(ère) : → Bac pro cuisine

PAROLES D'ÉLÈVES

Bac pro commercialisation et services en restauration au Lycée Augustin Ty à Touhu



Clarène, 16 ans

Originaire de 3^{ème} DP6h

« En faisant des stages en 3^{ème} dans des hôtels, j'ai vu le service, le contact avec les clients. Ce que j'aime vraiment c'est le service. »

Joé, 16 ans

Originaire de 3^{ème} générale

« Ici les cours sont différents, l'ambiance aussi. Elle est plus mature. C'est plus calme que la cour du collège. On rencontre d'autres communes. C'est mieux ! »

« Les profs sont plus cools, donc ont leur fait confiance et aux aussi ils nous font confiance. On se sent mieux. »

« Toutes les matières m'intéressent, même si j'aime moins les maths. L'anglais c'est très important dans notre branche. »

Ophélie, 17 ans

Originaire de CAP restaurant

« Ici il y a plus de confiance, les profs font le cours et on se débrouille. On prend des notes et ça me plaît. On est autonome. Ça donne envie de venir. »

(suite) IDÉES métiers après un BAC PRO

Plus d'idées sur le site <http://www.onisep.fr/voie-pro>

Artisanat d'art, ameublement, habillement

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Bonne condition physique
- ✓ Contact fréquent avec la clientèle
- ✓ Habilité manuelle
- ✓ Maîtrise des techniques et des matériaux
- ✓ Travail en équipe

Modéliste

Pour faire quoi ? Maître d'oeuvre de la réalisation d'un vêtement, il donne vie et forme aux idées du styliste. À partir du croquis, il établit un patron et réalise le modèle qui sera ensuite fabriqué en série. Une activité à la fois technique et créative.

Pour travailler où ? Salarié ou patenté, dans un atelier traditionnel de couture (ou de haute couture) ou dans une structure industrielle de prêt-à-porter (ou de textile). Peut s'installer à son compte.

→ [Bac pro métiers de la mode-vêtements](#)

Ferronnier d'art

Pour faire quoi ? Spécialiste du fer forgé, il aménage intérieur (luminaires, tables...) et extérieur (rampes d'escaliers, grilles, portails...). Créateur, il dessine et innove constamment pour s'adapter à tous les styles d'architecture.

Pour travailler où ? Dans un ateliers, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, salarié ou indépendant.

→ [Bac pro technicien en chaudronnerie industrielle](#)

D'autres idées métiers dans ce secteur...

Tailleur(euse)-couturier(ère) : → [Bac pro métiers de la mode - vêtements](#)

Menuisier : → [Bac pro technicien menuisier agenceur](#) ou → [Bac pro technicien constructeur bois*](#)

* NOUVEAU, ouverture conditionnelle à la carte des formations 2015.

Bâtiment, travaux publics, bois

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Adaptation à l'évolution des techniques
- ✓ Déplacements fréquents
- ✓ Respect des règles de sécurité
- ✓ Travail debout prolongé
- ✓ Travail en équipe

Charpentier(ère) métallique

Pour faire quoi ? Il fabrique ou assemble les structures en acier qui forment la charpente des ponts, des immeubles, des pylônes, des bâtiments... Son savoir-faire est très recherché.

Pour travailler où ? Pour une entreprise de BTP, essentiellement sur un chantier, en plein air, mais aussi en usine.

→ [Bac pro ouvrages du bâtiment métallerie](#)

→ [Bac pro technicien en chaudronnerie industrielle](#)

Chef de chantier

Pour faire quoi ? Il joue un rôle de premier plan dans les entreprises du BTP, dirige les équipes, contrôle, coordonne et planifie les travaux. Associé aux phases préparatoires comme à la gestion financière, il assure l'organisation du chantier.

Pour travailler où ? En atelier et sur des chantiers.

→ [Bac pro technicien d'études du bâtiment option A \(études et économie\)†](#)

→ [Bac pro gestion des pollutions et protection de l'environnement](#)

→ [Bac pro hygiène, propreté, stérilisation](#)

→ [Bac pro technicien du bâtiment organisation et réalisation du gros œuvre](#)

ZOOM sur un NOUVEAU BAC PRO

Bac pro technicien constructeur bois*

Où ? Au lycée Pétro Attiti

Pour quoi faire ?

Il intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en oeuvre des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois ou en matériaux dérivés du bois. Il prépare le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et des normes de la construction bois et des contraintes de l'entreprise ; réalise les ouvrages selon les techniques et procédés courants de préfabrication et de mise en oeuvre de la charpente et de la construction bois ; organise, anime et gère le suivi de la réalisation d'un chantier de construction bois dans le cadre d'une équipe de



Coffreur(euse)-boiseur(euse)

Pour faire quoi ? Constructeurs de moules pour le béton armé, ils sont des spécialistes très demandés et des professionnels clés des grands chantiers du bâtiment et des travaux publics (ponts, barrages, dalles, poteaux, murs...).

Pour travailler où ? Sur les chantiers, parfois à l'étranger.

→ Bac pro technicien du bâtiment organisation et réalisation du gros œuvre

■ D'autres idées métiers dans ce secteur...

Technicien de maintenance en génie climatique :

→ Bac pro technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques* ou technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques

Serrurier(ère)-métallier(ère) : → Bac pro ouvrages du bâtiment métallerie

Maçon : → Bac pro technicien du bâtiment organisation et réalisation du gros œuvre

Plombier(ère) : → Bac pro technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques* ou technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques

■ D'autres bacs pro dans ce secteur...

→ Bac pro technicien d'études du bâtiment option B (assistant d'architecture)

→ Bac pro technicien menuisier agencier

→ Bac pro technicien constructeur bois*

Matériaux, mécanique, électricité, électronique

■ Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Bon contact avec les clients
- ✓ Adaptation aux évolutions technologiques
- ✓ Respect des règles de sécurité
- ✓ Travail debout
- ✓ Travail en équipe
- ✓ Environnement bruyant
- ✓ Déplacements fréquents

■ Frigoriste

Pour faire quoi ? De la chimie à l'agroalimentaire, de la grande distribution à la climatisation en passant par les transports maritimes ou terrestres et la recherche médicale, le froid est un auxiliaire indispensable. De nombreux déplacements sont alors nécessaires, en particulier dans les pays chauds, très demandeurs.

Pour travailler où ? Pour des grandes entreprises de construction et d'installation de matériels frigorifiques et de climatisation dans le froid industriel ou commercial, dans le conditionnement d'air ou en cuisine professionnelle, en déplacement sur le chantier, en bureau d'études ou chez les clients.

→ Bac pro technicien du froid et conditionnement de l'air

■ Responsable du service après-vente

Pour faire quoi ? Une chaîne hi-fi muette ? La climatisation du particulier ou le four du boulanger ne fonctionnent plus ? Pas d'hésitation : il faut contacter le service après-vente (SAV) du magasin où a été réalisé l'achat pour être rapidement dépanné ou dédommagé. Le responsable SAV anime une équipe, améliore la qualité et cherche à satisfaire le client.

Pour travailler où ? Surtout en grandes surfaces, plus rarement dans une société de maintenance, mais aussi sur le terrain. En bureau, en atelier de réparation ou en déplacements sur sites, pour les grosses interventions.

→ Bac pro technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatique

→ Bac pro maintenance de véhicules options A (particuliers), B (des transports routiers, ex industriels) et C (motocycles)

→ Bac pro maintenance des équipements industriels

→ Bac pro maintenance nautique

plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.

Le technicien constructeur exerce son activité dans les entreprises artisanales ou industrielles qui fabriquent et installent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés, dans les domaines du bâtiment, de l'habitat et de l'environnement.

■ Exemples de métiers accessibles :

Charpentier(ère) bois, Menuisier(ère)

■ Continuer ses études, exemple de formation accessible sous certaines conditions :

En métropole : BTS Systèmes constructifs bois et habitat

(suite) IDÉES métiers après un BAC PRO

Plus d'idées sur le site <http://www.onisep.fr/voie-pro>

(suite) Matériaux, mécanique, électricité, électronique

ZOOM sur un NOUVEAU BAC PRO

Bac pro technicien en maintenance des systèmes énergétiques et climatiques*

Où ? Au lycée de Touho

Pour quoi faire ?

Professionnel chargé de la maintenance préventive et corrective des installations énergétiques et climatiques de toutes tailles et de tous types, il exerce des missions de dépannage, de mise au point ou de mise en service, intervient sur des installations sanitaires, thermiques et de climatisation : appareils de climatisation (individuels ou collectifs), appareils sanitaires, chaudières, réseaux de chaleur, énergies renouvelables...

Les connaissances acquises au cours du bac pro lui permettent d'assurer la maintenance des installations (dépannage, réglage, mise au point, mise en service). Les enseignements suivis lui donnent les capacités de rédiger les comptes rendus d'intervention, d'assurer la conduite des installations et d'optimiser leur fonctionnement.

Employé par des entreprises de nature et de taille différentes : entreprises ayant un service maintenance, dépannage ou SAV, entreprises spécialisées en exploitation et en maintenance, constructeurs d'équipements énergétiques et climatiques...

En fonction de ses compétences, de l'expérience acquise et de la formation continue suivie, le diplômé peut progresser vers la coordination d'une équipe, puis vers la fonction de responsable d'exploitation. Il peut également reprendre ou créer une entreprise.

Exemples de métiers accessibles :

Plombier(ière)

Responsable du service après-vente

Technicien(ne) de maintenance en génie climatique

Technicien(ne) d'exploitation du réseau gaz

Technicien(ne) d'intervention clientèle gaz

Continuer ses études, exemples de formations accessibles sous certaines conditions :

En Nouvelle-Calédonie : BTS maintenance des systèmes

En métropole : BTS fluides - énergies - domotique

D'autres idées métiers dans ce secteur...

Mécanicien(ne) bateaux : → Bac pro maintenance nautique

Technicien d'exploitation du réseau gaz : → Bac pro technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques*

Soudeur(euse) : → Bac pro technicien en chaudronnerie industrielle

Electricien(ne) installateur(trice) : → Bac pro électrotechnique, énergie, équipements communicants

Contrôleur(euse) technique automobile : → Bac pro maintenance des véhicules toutes options

Technicien(ne) et mécanicien(ne) moto : → Bac pro maintenance des véhicules option C

Conducteur d'engins : → Bac pro maintenance des matériels options A (agricoles) et B (travaux publics et manutention)

D'autres bacs pro dans ce secteur...

→ Bac pro technicien d'études du bâtiment option A (études et économie) et B (assistant en architecture)

* NOUVEAU, ouverture conditionnelle à la carte des formations 2015.

Vente, commerce, transport, gestion, administration

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Bonne condition physique
- ✓ Contact avec la clientèle
- ✓ Horaires irréguliers, fractionnés ou décalés
- ✓ Sens de l'esthétique

Agent de transit

Pour faire quoi ? Comment expédier à travers le monde des marchandises et s'assurer qu'elles arrivent à bon port ? En les plaçant sous le contrôle d'un agent de transit. Il négocie les meilleures conditions de transport et respecte les lois en vigueur.

Pour travailler où ? Dans différentes structures, au sein du service de transit d'une entreprise ou dans une structure regroupant commissionnaires et opérateurs de transport en trafic international, relations régulières avec différents partenaires extérieurs (compagnies d'assurances, douanes, chambres de commerce...).

→ Bac pro logistique

→ Bac pro transport



Attaché(e) commercial(e)

Pour faire quoi ? Véritable ambassadeur des marques qu'il représente, l'attaché commercial est chargé de convaincre ses clients de vendre les produits dont il s'occupe, mais aussi de décrocher de nouveaux marchés.

Pour travailler où ? Sur le terrain, nombreux déplacements.

→ Bac pro vente (prospection, négociation, suivi de clientèle)

Hôte(esse) d'accueil

Pour faire quoi ? Premier interlocuteur des visiteurs, l'hôte d'accueil représente l'image de l'entreprise qui l'emploie. Sa prestation doit donc être irréprochable. Une profession indispensable dans le secteur touristique.

Pour travailler où ? Divers lieux d'exercice, sur un salon spécialisé, dans une structure touristique, dans l'administration, en entreprise.

→ Bac accueil - relation clients et usagers

D'autres idées métiers dans ce secteur...

Vendeur(euse) magasinier(ère) en fournitures automobiles : → Bac pro vente (prospection, négociation, suivi de clientèle)

Vendeur(euse) en magasin : → Bac pro commerce

Télévendeur(euse) : → Bac pro commerce ou bac pro vente (prospection, négociation, suivi de clientèle)

D'autres bacs pro dans ce secteur...

→ Bac pro gestion-administration

→ Bac pro charcutier-traiteur

→ Bac pro boulanger-pâtissier

→ Bac pro services aux personnes et aux territoires

Soins, nature, hygiène, sécurité

Conditions de travail et qualités requises

- ✓ Bonne condition physique
- ✓ Contact avec la clientèle
- ✓ Horaires réguliers mais parfois décalés
- ✓ Travail à l'extérieur
- ✓ Travail debout

Agent(e) de propreté et d'hygiène

Pour faire quoi ? Bloc opératoire, laboratoire pharmaceutique, bureaux, gares, aéroports, mairies, centres commerciaux... Tout se dépoussière, se lave, se désinfecte. Les métiers de la propreté, souvent boudés, étonnamment variés, offrent des débouchés assurés.

Pour travailler où ? Dans le milieu hospitalier et paramédical (hôpital, clinique, laboratoires d'analyses, cabinet vétérinaire...), le milieu industriel (industries agroalimentaire ou électronique, laboratoires pharmaceutiques...), le milieu tertiaire (locaux administratifs, privés, commerciaux...)

→ Bac pro hygiène, propreté, stérilisation

PAROLES D'ÉLÈVES

Liliane, 16 ans

Bac Pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement au Lycée Johanna Vakié à Houaïlou

Originaire de 3^{ème} générale

« Je voulais protéger la nature et l'environnement. »

« Ici tu parles, tu t'exprimes en communication. On discute avec le professeur. Maintenant, je suis pipelette. Avant en 3^{ème} j'étais bouche bée, je parlais pas, j'étais timide. »



« J'aime tous les cours, même si j'ai pas toujours des bonnes notes (rires). C'est quand même prévention santé environnement (PSE) et sciences et technologie de l'environnement (STE) mes préférées. On parle de la santé. On apprend à communiquer avec les autres, à plus avoir honte. »

« Ici, dès que tu rentres (en cours), tu vois même pas l'heure passer. »

« On va aller visiter les entreprises à Nouméa (station d'épuration, bricodéc, aquarium) et je vais faire un stage à Koné ou à Nouméa en ville »

« A Johanna Vakié, c'est plus calme, plus respectueux. C'est mieux que le collège. Même le week-end j'ai envie de rester là. On est pas beaucoup et c'est bien. »

(suite) IDÉES métiers après un BAC PRO

Plus d'idées sur le site <http://www.onisep.fr/voie-pro>

(suite) Soins, nature, hygiène, sécurité

Agent(e) de sécurité

Pour faire quoi ? Recruté par des sociétés privées de surveillance, il fait appliquer le règlement du site dont il assure la surveillance, mais il ne dispose d'aucun pouvoir pour réprimer les infractions.

Pour travailler où ? Partout où la sécurité l'exige, au sein d'entreprises ou d'organismes privés ou publics : centres commerciaux, équipements sportifs, sociaux, culturels et touristiques, jardins et espaces ouverts au public, gares routière, aéroportuaire, maritime...

→ Bac pro métiers de la sécurité (ex sécurité prévention)

Auxiliaire de vie sociale

Pour faire quoi ? Permettre le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Il veille à leur bien-être et les aide dans les actes de la vie quotidienne.

Pour travailler où ? Employé(e) par un organisme ou une association, travaille chez plusieurs personnes (du matin au soir ou quelques heures seulement, déplacements fréquents)

→ Bac pro accompagnement, soins et services à la personne option A (à domicile)

→ Bac pro services aux personnes et aux territoires

Arboriculteur(trice)

Pour faire quoi ? Spécialiste des arbres (fruitiers, d'ornement ou forestiers), l'arboriculteur sélectionne des variétés selon leur fonction (produire des fruits, décorer, reboiser), les terrains, le climat et les autres essences d'arbres déjà présentes ou à venir.

Pour travailler où ? À l'extérieur et à l'intérieur, à l'abri des intempéries ou de la chaleur en arboriculture, c'est possible. À l'intérieur d'une « station », un bâtiment agricole,

→ Bac pro productions végétales - agroéquipement spécialité productions horticoles

→ Bac pro conduite et gestion de l'exploitation agricole systèmes à dominante cultures

D'autres bacs pro dans ce secteur...

→ Bac pro maintenance des matériels option A (agricoles) et C (parcs et jardins)

→ Bac pro services de proximité et vie locale

→ Bac pro gestion des pollutions et de l'environnement

→ Bac pro gestion des milieux naturels et de la faune

D'autres idées métiers dans ce secteur...

Conducteur(trice) de machines agricoles :

→ Bac pro conduite et gestion de l'exploitation agricole option systèmes à dominante cultures ou bac pro maintenance des matériels option A (agricoles)

Agriculteur(trice) ou ouvrier(ère) agricole :

→ Bac pro conduite et gestion de l'exploitation agricole option systèmes à dominante cultures

Assistant(e) en soin et santé communautaire :

→ Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne options A (à domicile) et B (en structure)

Sapeur-pompier volontaire : → Bac pro métiers de la sécurité



PAROLES D'ÉLÈVES

Alexandre, 16 ans

Bac pro horticole

au Lycée Agricole Do Néva à Houailou

Originaire de 3^{ème} générale

« Ce qui m'a amené à suivre cette formation, c'est le livre et les copains qui étaient ici qui m'ont dit que c'était bien. »

« C'est un lycée agricole mais du coup c'est comme à la maison. Do Néva c'est mieux que ce que j'avais imaginé et que dans les autres lycées, on n'est pas beaucoup et il y a la nature tout autour. »

« J'ai toujours planté des arbres avec mon père, on plante dans la forêt pour passer le temps le week end. On plante des kaoris. Depuis que je suis petit, on fait les champs, on va à la montagne. »

« En cours j'ai aimé le projet santé, on devait décrire un arbre, comment il est fait, sa taille, ses feuilles, ses branches, ses

racines et aussi reconnaître les plantes médicinales de NC. On part dans les tribus et on demande aux vieux. »

« Ce que je préfère en cours ce sont les méthodes pratiques, semer les plantes, repiquer, j'aime toucher la terre et le temps passe vite. Je préfère ce que je fais maintenant que au collège. »

« On fait souvent des sorties, j'aime bien. Les profs sont sympas, on n'est pas beaucoup, ils peuvent venir bien nous expliquer. »

« Mon père me dit de continuer les études... Moi je veux être agriculteur, travailler à la maison. »

Conseil aux élèves :

« De ne pas s'inquiéter, que c'est bien le lycée. Et puis je leur dirai qu'il faut cultiver parce que y'a plus beaucoup d'agriculteurs et il y a beaucoup de gens qui détruisent nos montagnes. Ici c'est la nature, les rivières, le vent, les oiseaux... »

OÙ préparer mon BAC PRO ?

Lexique :

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

LA : Lycée Agricole

LP : Lycée professionnel

LPo : Lycée polyvalent

Retrouvez l'annuaire des établissements en pages 44-46

Liste alphabétique des Bac pro en 3 ans	Etablissements publics	Etablissements privés	Centres de formation d'apprenti (CFA)
Accompagnement soins et services à la personne option A : à domicile (ASSP)	LP P.Attiti - LP A.Ty Touho	LP Jean XXIII - LP J.Vakié	
Accompagnement soins et services à la personne option B : en structure (ASSP)	LP P.Attiti	LP Jean XXIII - LP J.Vakié	
Accueil, relation clients et usagers (ARCU)		LP St J. de Cluny - LP St F.d'Assise	
Boulangier pâtissier		LP Jean XXIII	
Commerce	LPCH	LP St J. de Cluny - LP St F.d'Assise - LP St P.Chanel	CCI
Commercialisation et services en restauration (CSR)	LPCH - LP A.Ty Touho	LP Jean XXIII	
Conduite et gestion de l'exploitation agricole option système à dominante cultures	LA Pouembout		
Cuisine	LPCH - LP A.Ty Touho	LP Jean XXIII	
Electrotechnique, énergie, équipements communicants (ELEEC)	LP P.Attiti - LP A.Ty Touho	LP M.Champagnat	
Gestion administration (GA)	LPCH - LP A.Ty Touho - LPo W.Haudra Lifou	LP St J. de Cluny - LP St F. d'Assise - LP St P.Chanel - LPo Do Kamo	
Gestion de pollution et protection de l'environnement (GPPE)		LP J.Vakié	
Gestion des milieux naturels et de la faune	LA Pouembout		
Hygiène propreté stérilisation (HPS)	LPCH		
Logistique	LPCH		CCI
Maintenance des matériels options A (agricoles) et B (TP et manutention)		LP P.Guéneau	
Maintenance des véhicules option A : Véhicules particuliers (MV VP)	LPo J.Garnier	LP P.Guéneau	
Maintenance des véhicules option B : Véhicules des transports routiers (MV VTR) (Ex. Véhicules industriels ou VI)		LP P.Guéneau	
Maintenance des véhicules option C : Motocycles (MV Moto)	LPo J.Garnier		
Maintenance des équipements industriels (MEI)	LPo J.Garnier	LP M.Champagnat	
Maintenance nautique	LP A.Ty Touho		
Métiers de la mode - vêtements		LP Jean XXIII	
Métiers de la sécurité (Ex. Sécurité prévention)	LP P.Attiti		
Ouvrages du bâtiment : métallerie (OBM)	LPo J.Garnier	LP M.Champagnat	
Production horticole (après la 2 nd pro. Productions végétales - agroéquipement spécialité production horticole)		LA Do Néva	
Services aux personnes et aux territoires (SAPAT)	LA Pouembout	LA Do Néva	
Services de proximité et vie locale (SPVL)	LP P.Attiti	LP Jean XXIII	
Technicien constructeur bois*	LP P.Attiti*		
Technicien d'études du bâtiment options A (études et économie) et B (assistant en architecture) (TEB)	LP P.Attiti	LPo Do Kamo	
Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques* (TMSEC)	LP A.Ty Touho*		
Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre (ORGO)	LP P.Attiti	LP G.Rivat	
Technicien du froid et du conditionnement de l'air (TFCA)	LP P.Attiti		
Technicien en chaudronnerie industrielle (TCI)	LPo J.Garnier		
Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques (TISEC)	LP P.Attiti		
Technicien menuisier agencier (TMA)	LP P.Attiti	LP M.Champagnat	
Transport	LPCH (après la 2 nd pro logistique)	LPo Do Kamo	
Vente (prospection, négociation, suivi de clientèle)	LPCH	LP St P.Chanel	

* Ouvertures conditionnelles à la carte des formations 2015

L'APPRENTISSAGE

mode d'emploi

■ L'apprentissage en Nouvelle Calédonie, c'est près de 1000 apprentis, répartis dans 4 Centres de Formation d'Apprentis (CFA).

■ 3 CFA à NOUMÉA

■ 1 CFA à KONÉ



Le principe :

Suivre une formation alternée entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Le rythme est de une semaine en CFA et de 2 à 3 semaines chez l'employeur.

L'apprenti est un salarié en formation, avec un véritable contrat de travail.

↳ Pour qui ?

L'apprentissage est accessible pour les candidats de 16 à 25 ans.

↳ Comment ?

Près de 40 formations sont proposées, les ouvertures sont actualisées chaque année !

■ Il existe 3 CFA à Nouméa :

- CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat,
- CFA de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- CFA de la Chambre d'Agriculture de la Nouvelle-Calédonie

■ Pour s'inscrire,

- il faut se présenter au POINT Apprentissage* munie d'une pièce d'identité. Les candidats sont positionnés et prennent ensuite rendez-vous avec un conseiller. Attention le dossier d'inscription devra être complet, les bulletins de notes seront exigés.
- La recherche d'un maître d'apprentissage est incontournable.
- Il faut signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise pour être inscrit et pour suivre la formation dans un CFA.

*Le POINT Apprentissage est le Service inter-consulaire d'information et de recrutement des apprentis en Nouvelle Calédonie, il regroupe toutes les candidatures. Il accueille et informe les personnes intéressées sur les modalités, la nature du contrat d'apprentissage, la grille de salaire, et les métiers préparés. (Les agences consulaires en brousse et les différents partenaires d'insertion assurent le relais).

INFO +

RENSEIGNEZ-VOUS !

Des diplômés professionnels peuvent se préparer en apprentissage du CAP au BTS.

→ POINT Apprentissage

- 14, rue de Verdun - 98800 NOUMÉA
Tél : 24 69 49 - contact@apprentissage.nc
- Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8H30 à 15H30 - Vendredi fermé au public
- www.apprentissage.nc

Une permanence est également assurée à l'**Espace Jeunes** 4, rue de Sébastopol - Tous les mercredis, de 13h00 à 16h00.

Quelques conseils pour rechercher un maître d'apprentissage

↳ Comment ?

- Multipliez les démarches et ne vous arrêtez pas aux premiers refus.
- Recherche directe : Consultez les pages jaunes, internet, les petites annonces des journaux..., faites appel à vos connaissances : familles, relations...
- Recherche auprès des institutions : La Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture, les CFA. Même s'il est demandé au jeune de trouver d'abord un employeur, les CFA peuvent vous aider dans vos démarches ainsi que les organisations et syndicats professionnels, le CIO, les Missions d'Insertion (MIJ) et les services provinciaux de l'emploi.



Des fiches d'information pour chacune des formations proposées sont disponibles à l'accueil du Point A et par internet www.apprentissage.nc



Les formations proposées :



Le CFA de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)

Liste actualisée disponible sur internet : www.apprentissage.nc

■ Métiers du commerce

- BAC professionnel Commerce
- NEGOVENTIS Vendeur conseiller commercial à KONÉ

■ Métiers de la logistique

- BAC professionnel Logistique

■ Métiers de la santé, du social

- CAP Petite enfance

La CCI Apprentissage c'est :

- 350 apprentis / 40 formateurs.
- 12 permanents pour l'accompagnement des apprentis (Plus de 5 visites d'entreprises réalisées par an par apprenti).
- 400 entreprises partenaires.
- 180 maîtres d'apprentissage formés sur leurs rôles, le tutorat, sur l'intégration et l'accompagnement des apprentis.
- Taux de réussite 2013 : 89% de réussite.
- Insertion à 9 mois : 87% (67% en entreprise et 20% poursuite études).



Le CFA de la Chambre d'Agriculture de la Nouvelle-Calédonie (CANC)

- Au Centre de formation des apprentis agricoles ce sont 40 jeunes qui y apprennent un métier en moyenne chaque année.
- L'équipe pédagogique est composée de 5 personnes, plus un conseiller apprentissage en relation avec les entreprises.
- Les diplômes sont obtenus par unités capitalisables et sont validés par le ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire et de la forêt.
- Un nouveau cadre propice et agréable, situé dans la commune du Mont-Dore à Saint Louis, le CFA agricole a rejoint l'espace du CFFPA SUD en février 2014.

■ Métiers de l'agriculture

- CAP Agricole Production horticoles (pépinières, fruitières, florales et légumières)
- CAP Agricole travaux paysagers



Le CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA)

Liste actualisée disponible sur internet : www.apprentissage.nc

15 métiers enseignés, 39 % des apprentis se forment aux métiers du bâtiment.

■ Métiers de la construction du bâtiment et des travaux publics

- CAP Ouvrier en rénovation des bâtiments
- Titre professionnel Installateur en sanitaire et énergies renouvelables
- CAP Froid et climatisation
- CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques
- Brevet Professionnel Installation équipements électriques
- CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement
- CAP Serrurier - métallier

■ Métiers de l'automobile

- CAP Maintenance des véhicules automobiles (option a) Véhicules particuliers

■ Métiers de l'hôtellerie, de la restauration et de bouche

- CAP Pâtissier ,
- CAP Boulanger
- CAP Boucher
- CAP Cuisine

■ Métiers des soins et de l'esthétique

- CAP Coiffure
- Mention complémentaire Styliste visagiste
- Brevet Professionnel Coiffure
- CAP Esthétique - cosmétique
- Brevet Professionnel Esthétique

Le Centre de Formation Lucien Mainguet, à Nouville.

En moyenne chaque année, ce sont 450 jeunes qui y apprennent un métier. Une extension est en cours sur un terrain de 68 ares, idéalement situé face au centre. L'objectif est de pouvoir augmenter la capacité d'accueil, de recevoir les apprentis dans de meilleures conditions et de concevoir de nouvelles filières.

Chiffres clés du CFA de la CMA :

- 20 ans d'existence
- 42 personnes à l'encadrement et l'accompagnement
- 2 500m² de locaux + 3 600m² d'extension
- 17 plateaux techniques
- 82 % de taux de réussite aux examens
- 360 maîtres d'apprentissage agréés actifs

POUR SUIVRE après la voie professionnelle...



PAROLES D'ÉLÈVES

Ophélie, 17 ans

Bac pro commercialisation et services en restauration (CSR) au LP de Touho.

Originaire de CAP restaurant

« Je n'étais pas prête à être en entreprise tout de suite et mes parents m'ont un peu poussée à continuer, parce que j'étais un peu trop jeune aussi. J'ai retravaillé, et j'ai réfléchi pendant, et je me suis dis que je préfère l'école. »

↳ La mention complémentaire (MC)

La MC se prépare en 1 an en lycée professionnel ou par l'apprentissage. Elle permet de se spécialiser dans un domaine précis et facilite l'insertion dans la vie active après un premier diplôme professionnel. Par exemple, après un bac pro commercialisation et services en restauration, possibilité de préparer une MC employé barman ou sommellerie ; après un CAP coiffure, une MC styliste-visagiste...

↳ La formation complémentaire d'initiative locale (FCIL)

Répondant à des besoins locaux très précis, la FCIL a une durée de formation variable. Elle propose d'élargir ou d'approfondir ses compétences professionnelles.

↳ Le brevet de technicien supérieur (BTS)

Si le bac pro est un diplôme d'insertion professionnelle, il peut aussi permettre l'accès à l'enseignement supérieur, principalement en BTS.

■ Quelques exemples de poursuites d'études en BTS en Nouvelle-Calédonie ou en métropole...

Baccalauréats professionnels de Nouvelle-Calédonie	BTS(A) en Nouvelle-Calédonie	BTS(A) en métropole
Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP)	Economie Sociale et Familiale Services et prestations des secteurs sanitaire et social	
Commercialisation et services en restauration (CSR)	Hôtellerie-restauration	
Electrotechnique énergie équipements communicants (ELEEC)	Electrotechnique Technico-commercial*	Conception et réalisation de systèmes automatiques Contrôle industriel et régulation automatique Fluides-énergies-domotique
Gestion-administration (GA)	Comptabilité et gestion des organisations Assistant de gestion de PME-PMI Assistant de manager	
Maintenance des équipements industriels (MEI)	Maintenance des systèmes Assistant technique d'ingénieur	Conception et réalisation de systèmes automatiques Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention
Maintenance des matériels option B (TP et manutention)	Maintenance des systèmes Technico-commercial*	Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention Génie des équipements agricoles
Métiers de la mode-vêtements		Métiers de la mode-vêtements Métiers de la mode-chaussures et maroquinerie Design de mode textile et environnement
Production horticole	Développement agriculture des régions chaudes	Production horticole Aménagements paysagers
Services aux personnes et aux territoires (SAPAT)	Tourisme Économie sociale et familiale	Développement, animation de territoires ruraux
Technicien d'études du bâtiment options A (études et économie) (TEB)	Études et économie de la construction Bâtiment	Enveloppe du bâtiment : façades étanchéité
Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques (TMSEC)	Maintenance des systèmes Technico-commercial*	Fluides-énergies-domotique

* NOUVEAU, ouverture conditionnelle à la carte des formations 2015.

■ D'autres exemples de parcours possibles en Section de Technicien Supérieur (ou BTS)

- Sur le site Internet du vice-rectorat.
- Consultez aussi les « fiches diplôme » sur le site de l'ONISEP.



Mon bilan vers la voie Professionnelle

Je suis scolarisé(e) en :

- 3^{ème} SEGPA 3^{ème} PDMF 3^{ème} DP DIMA
 3^{ème} avec l'option DP6h 3^{ème} générale

Je demande un passage en :

- 1^{ère} année de CAP 2nde professionnelle

Le conseil de classe du 2^{ème} trimestre me conseille un passage en :

- 1^{ère} année de CAP 2nde professionnelle

Je souhaite être formé(e) :

- En établissement scolaire → Je formule des vœux sur le dossier d'affectation
 En CFA par alternance* (Centre de formation d'apprentis) → Je contacte le Point Apprentissage

* En plus des démarches liées à l'alternance, il est vivement conseillé de demander parallèlement une formation dans un établissement scolaire. En effet, tant que le contrat n'est pas signé, la place n'est pas garantie au CFA à la rentrée.

Mon bilan matières / compétences : (Sur le site du vice-rectorat, je consulte les coefficients affectés selon les spécialités envisagées)

Je complète les cases avec mes moyennes à chaque fin de trimestre

Mes notes	Matières ⁽¹⁾ de pôle humanités (coef. 4 ou 10)					Matières ⁽¹⁾ du pôle Sciences (coef. 10 ou 4)				EPS (2)
	Français	LVI	LV2	Arts plastiques	Hist-Géo	Maths	SVT	Sciences Physiques	Techno.	
1 ^{er} trimestre										
2 ^{ème} trimestre										
3 ^{ème} trimestre										

⁽¹⁾ Si je ne suis pas toutes ces matières, je consulte mon professeur principal pour savoir quelles autres matières seront prises en compte.

Mes compétences	Implication dans mon parcours de formation et d'orientation	Communication, travail en équipe, travail avec soin	Méthode, organisation, mobilisation des ressources	Autonomie, initiative, créativité
	Évaluation	<i>J'évalue mes compétences avec mon professeur principal</i>		

Je note par ordre de préférence : - les spécialités qui m'intéressent (Je consulte les pages 12 à 27) - et le bonus de priorité qui me sera accordé (Je consulte les pages 11)

Ordre de préférence	Spécialité(s) de CAP ou de Bac pro	Priorité accordée		
		<input type="checkbox"/> Forte	<input type="checkbox"/> Moyenne	<input type="checkbox"/> Aucune
1.		<input type="checkbox"/> Forte	<input type="checkbox"/> Moyenne	<input type="checkbox"/> Aucune
2.		<input type="checkbox"/> Forte	<input type="checkbox"/> Moyenne	<input type="checkbox"/> Aucune
3.		<input type="checkbox"/> Forte	<input type="checkbox"/> Moyenne	<input type="checkbox"/> Aucune
4.		<input type="checkbox"/> Forte	<input type="checkbox"/> Moyenne	<input type="checkbox"/> Aucune

Dans quels établissements sont proposées ces formations ? (Je consulte les pages 19 et 27)

Combien de demandes sont formulées pour une place ? (Je consulte le document sur le site du vice-rectorat)

Ordre de préférence	Spécialité(s) de CAP ou de Bac pro	Etablissement(s)	Nombre de demande pour une place ⁽²⁾

→ ⁽²⁾À savoir...

Si la pression est moyenne ou forte (égale ou supérieure à 1 demande pour une place), il est vivement conseillé de formuler une ou des autre(s) demande(s).

Pour optimiser vos chances d'avoir une place, **formulez 4 vœux.**

Choisir la voie & technologique ?

Objectif : Préparer en 3 ans (2^{nde}, 1^{ère} et terminale) un bac général ou technologique, ouvrant les portes de l'enseignement supérieur.

Bien choisir sa 2^{nde} GT :

■ Son objectif :

Vous permettre de préparer et préciser vos choix en vue d'une orientation en classe de 1^{ère} générale ou technologique.

■ Contenu de la formation :

- Une part très importante **d'enseignements communs** à tous les élèves (80 % du total des enseignements) pour vous donner une culture générale solide ;
- 1,2 ou 3 **enseignements d'exploration au choix** pour affiner, en connaissance de cause, votre choix de série de 1^{ère}.

À noter : le choix des enseignements d'exploration ne conditionne l'accès à aucune série de 1^{ère}. Autrement dit, toutes les séries de 1^{ère} sont accessibles quels que soient les enseignements d'exploration suivis en 2^{nde}.

En 1^{ère} :

Commencer à « caractériser » ses études

■ Son objectif :

La classe de 1^{ère} amorce le processus de spécialisation sans s'enfermer dans des choix figés.

■ Contenu de la formation en 1^{ère} générale (trois séries : ES, L, S) :

- Les **enseignements communs** à tous les élèves (français, LV1 et LV2, histoire-géo, ECJS...) représentent une part importante de l'horaire global, ce qui peut faciliter d'éventuels changements de série.

- Les **enseignements spécifiques à chaque série** constituent une première étape vers une spécialisation plus poussée du bac, qui interviendra en terminale, en vue d'une poursuite d'études supérieures.

■ Contenu de la formation en 1^{ère} technologique (huit séries : ST2S, STI2D, STMG, STAV, hôtellerie, STL*, STD2A* et TMD*) :

- Les **enseignements généraux** (français, langues, histoire-géo...) permettent de consolider les savoirs fondamentaux en donnant à tous les élèves des repères culturels et historiques. Cela vous permet, si vous le souhaitez, de changer de

série ou de voie, en cours ou en fin d'année, sous certaines conditions.

- Les **enseignements technologiques**, permettent de mener à bien des études de cas concrets. Les formations technologiques sont organisées dès la 1^{ère} par grands domaines :
 - Sciences de la gestion (STMG)
 - Sciences et technologies industrielles et du développement durable (STI2D)
 - Sciences et technologies de l'agriculture et du vivant (STAV)
 - Santé et social (ST2S)
 - Sciences de laboratoire (STL)*
 - Création design et arts appliqués (STD2A)*

A connaître aussi...

➤ La classe sport à horaires aménagés (CSHAM)

Cette classe permet à de jeunes sportifs prometteurs, « labellisés sportifs de haut niveau », référencés au sein de Pôles Espoirs ou de Centres Territoriaux d'Entraînement, de concilier pratique sportive intensive et projet d'études. Un suivi particulier est organisé par l'établissement en liaison avec les partenaires du secteur sportif (aménagement des horaires notamment).

Les élèves expriment le choix de cette classe dans un établissement ayant une convention avec la ligue sportive de la discipline concernée. La sélection des jeunes, dont le potentiel sportif est attesté par le conseiller technique de la discipline, est réalisée par la DJSNC sur proposition des ligues et des comités, en concertation avec l'inspection pédagogique EPS-NC, puis par les établissements d'accueil, sur dossier scolaire. L'affectation définitive est prononcée par le vice-recteur.

Liste des disciplines sportives par établissements

- Lycée Blaise Pascal : Badminton, Cyclisme, Equitation, Golf, Tennis, Surf, Judo, Voile
- Lycée Jules Garnier : Athlétisme
- Lycée Grand Nouméa : Karaté, Natation
- Lycée La Pérouse : Baseball, Escalade, Escrime, Tennis de table, Tir à l'arc, Triathlon, Squash, Voile

➔ **Dossier complet à transmettre par les familles aux ligues/comités avant le vendredi 19 septembre 2014.**

Consulter le site Internet de la DJS : http://www.gouv.nc/portal/page/portal/djs/sport/acces_sport_haut_niveau/les_classes_horaires_amenages1

*DJSNC : Direction de la Jeunesse et des Sports de Nouvelle-Calédonie

générale



↘ La 2nde spécifique

Les élèves qui suivent une 2nde spécifique poursuivent leur cursus dans la 1^{ère} et la terminale correspondante.

- **Le bac Hôtellerie** prépare aux métiers de l'accueil, de la restauration et de l'hébergement. Cette filière est proposée au LPCH à Nouméa.
- **Le bac Techniques de la musique et de la danse (TMD)*** s'adresse aux élèves qui souhaitent consacrer un temps important à la pratique d'un instrument ou à la danse. Il combine des cours au lycée et au conservatoire.

* Non proposées en Nouvelle-Calédonie

↘ La 2nde adaptée de Do Kamo

Cette classe propose à des élèves volontaires, mais encore fragiles pour un passage immédiat en 2nde générale et technologique, une année de remise à niveau qui les prépare à une 2nde générale et technologique. A l'issue de cette classe, les élèves sont essentiellement orientés en 2nde générale et technologique. Les élèves suivent un enseignement artistique à la place des enseignements d'exploration « classiques ». Ils ne les commenceront véritablement qu'à leur passage en 2nde générale et technologique, la deuxième année.

La demande d'intégration est à adresser directement au lycée, responsable de la pré-admission de ces élèves. L'affectation définitive est prononcée par le vice-recteur.

INFO +

↘ Le juvénat

Le juvénat a pour objectif d'aider 70 lycéens sélectionnés sur dossier scolaire à préparer le bac dans les meilleures conditions, dans quatre lycées de Nouméa (Jules Garnier, Lapérouse, Blaise Pascal et Do Kamo) et le Lycée des Îles Loyauté.

Tous les élèves de 3^{ème} de tous les collèges de la Nouvelle-Calédonie peuvent déposer un dossier, même si la majorité d'entre eux sont de la province Nord ou de la province des Îles Loyauté. Les critères de choix sont la motivation et les résultats scolaires. Les élèves du Juvénat sont choisis pour leurs capacités à réussir des études qui leur permettront d'accéder à des postes de responsabilité. Les vœux doivent être formulés parmi ceux possibles dans les établissements d'accueil.

Les candidats sont d'abord retenus par l'Association Jules Garnier du Juvénat, selon les établissements d'accueil. L'affectation définitive est prononcée par le vice-recteur.

Les séries technologiques rénovées sont moins spécialisées qu'auparavant pour favoriser les poursuites d'études supérieures. Les séries STI2D et STL* réservent une place importante aux enseignements technologiques transversaux à côté des enseignements spécialisés par domaine. La série STMG comporte une 1^{ère} commune à tous les élèves. Les séries ST2S et STD2A* comportent des enseignements technologiques spécifiques dont le poids horaire est plus faible en 1^{ère} qu'en terminale.

En Terminale : Préparer ses études supérieures

■ La formation en terminale générale :

- Des **enseignements communs et des enseignements spécifiques** à la série qui approfondissent les connaissances dans les disciplines dominantes.

Certains de ces enseignements, appelés « enseignements de spécialité », sont optionnels. Ils permettent une ouverture sur des domaines d'études variés, à l'intérieur de chaque série (par exemple en L, droit et grands enjeux du monde

contemporain ; en S, informatique et sciences du numérique ; en ES, sciences sociales et politiques).

■ La formation en terminale technologique :

La spécialisation est plus forte dans la perspective d'études supérieures. Dans certaines séries (STI2D, STMG, STL*), plusieurs spécialités permettent de diversifier les profils.

NB : pas d'enseignements spécifiques dans les séries sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) ; hôtellerie ; techniques de la musique et de la danse (TMD)*.

* Non proposés en Nouvelle-Calédonie

Le CALENDRIER en 5 étapes

avant de savoir définitivement quelle 2^{nde} GT...

➤ **1 À la fin du 2^{ème} trimestre** (en août),
sur le dossier d'orientation et d'affectation, en 2^{ème} page,
vous formulez :

- ➔ Votre **demande d'orientation provisoire : passage en 2^{nde} GT.** Le deuxième conseil de classe répond par une proposition d'orientation provisoire ;
- ➔ Vos **vœux d'affectation provisoires** ;
- ➔ Vos préférences sur les enseignements d'exploration (EE)

➤ **2 Au début du 3^{ème} trimestre,**
par l'intermédiaire du professeur principal :

- ➔ Vous remplissez la fiche qui recense vos **préférences pour les EE** (quel que soit le lycée) ;
- ➔ Vous formulez vos **éventuelles demandes de dérogation** (à transmettre au collège avant fin septembre). Voir page 39.

➤ **3 À la fin du 3^{ème} trimestre**
(en novembre) :

- ➔ Sur le dossier d'orientation (3^{ème} page du dossier), vous formulez votre **demande définitive de passage** en 2^{nde} GT (troisième conseil de classe) ;
- ➔ Sur le dossier d'affectation (4^{ème} page du dossier), vous formulez vos **vœux définitifs d'affectation.**

➤ **4 Début décembre :**
AFFECTATION sur un établissement ⁽¹⁾,
une place vous est attribuée dans un lycée.

➤ **5 Le jour de l'INSCRIPTION**
(dès que l'affectation est connue,
avant les vacances scolaires) :

- ➔ **Le lycée vous proposera** une place dans tels ou tels **enseignements d'exploration**, en fonction de vos préférences, des places disponibles et de votre barème d'affectation ⁽¹⁾.
- ➔ **Le lycée vous dira** si vous pouvez ou non suivre une **section européenne ou une section sportive** ⁽²⁾.
- ➔ **Vous préciserez** également l'**option facultative** ⁽²⁾, que vous souhaitez éventuellement suivre.

■ Les vœux, c'est quoi ?

Formuler un vœu, c'est spécifier :

- le **type de seconde**
- et l'**établissement que vous souhaitez.**

**Vous pouvez faire jusqu'à 4 vœux,
par ordre de préférence**

Exemple, si vous êtes sectorisé(e)
sur le lycée J. Garnier :

- **Vœu 1 : CSHAM à Blaise Pascal (Voile)**
(Recrutement particulier = pas de barème)
- **Vœu 2 : CSHAM au Lapérouse (Voile)**
(Recrutement particulier = pas de barème)
- **Vœu 3 : Lycée Lapérouse avec 2 EE**
(Recrutement classique / vœu dérogatoire = calcul d'un barème)
- **Vœu 4 : Lycée Jules Garnier avec 2 EE**
(Recrutement classique / vœu de secteur obligatoire = calcul d'un barème / affectation assurée)

■ Le barème d'affectation

Le nombre de places est limité dans chaque établissement.

AFFELNET départage alors les élèves.

AFFELNET c'est quoi ?

C'est une application informatique qui examine vos vœux et vous attribue une place dans un établissement, associé parfois à une classe ou à un ou des EE (voir pages 40 et 41).

Comment ?

AFFELNET calcule pour tous les élèves un barème d'affectation et donne d'abord les places aux élèves ayant le barème le plus élevé. Cette application accorde autant que possible une place sur le vœu le mieux placé.

Calcul du barème :

- Bonus systématique sur le 1^{er} vœu
- Bonus rapprochement privé vers privé
- Bonus de sectorisation (public vers public)
- Eventuel Bonus de dérogation (voir page 39)
- Barème calculé sur les notes annuelles (coefficients disponibles sur le site Internet du vice-rectorat). Demandez au prof principal ou au COP.

INFO +

➤ Recrutements particuliers :

CSHAM : demande à formuler dès le mois de juillet auprès des ligues et à confirmer au collège lors du deuxième conseil de classe.

2^{nde} spécifique hôtellerie et 2^{nde} adaptée : dossiers de candidature à retirer auprès de l'établissement concerné dès le mois de septembre.

(1) Affectation sur le lycée uniquement, sauf cas particuliers (voir page 40).

(2) Voir page 38 et annuaire des établissements page 44.



1 - Enseignements COMMUNS en 2nde GT

Cette 1^{ère} année de lycée va vous donner une culture générale commune, à travers **8 enseignements obligatoires** communs à tous les élèves :

→ Un accompagnement personnalisé (2h) :

Destiné à répondre plus étroitement aux besoins des élèves, il peut comprendre des activités variées, en particulier :

- du travail et du soutien sur les méthodes, pour aider les élèves à s'adapter aux exigences du lycée ;
- de l'approfondissement, pour aborder certaines matières, de manière différente, ou certains domaines ;
- de l'aide à l'orientation, pour aider les élèves à construire leur projet de formation.

→ Français (4h) :

4 grands genres littéraires (roman, théâtre, poésie, écrits d'argumentation) étudiés à différents moments de l'histoire littéraire (entre les XVII^e et XX^e siècles). En vue des épreuves du baccalauréat, la pratique du commentaire de texte (écrit et oral) et de l'écriture d'invention est approfondie, et la dissertation littéraire est abordée.

→ Histoire-géographie (3h) :

L'histoire de l'Antiquité au milieu du XIX^e siècle et 4 thèmes en géographie centrés sur les questions de développement durable.

→ Langues vivantes (LV1 et LV2) (5h30) :

L'organisation en groupes de compétences facilite le travail sur la communication, notamment l'expression orale. Les baladeurs numériques permettent un travail personnalisé et plus autonome. (Enseignement auquel peut s'ajouter 1 heure avec un assistant de langue). La LV2 et la LV3 peuvent être étrangères ou régionales LCK (voir page 38).

→ Mathématiques (4h) :

Organisées autour de 3 domaines (fonctions ; géométrie ; statistiques et probabilités), les activités mathématiques sont diversifiées : chercher, expérimenter, en particulier à l'aide d'outils logiciels ; appliquer des techniques et mettre en oeuvre des algorithmes ; raisonner, démontrer ; expliquer oralement une démarche, communiquer un résultat, à l'oral ou par écrit.

→ Physique-chimie (3h) :

3 thèmes centraux (la santé ; la pratique du sport ; l'Univers) permettent d'aborder des grandes questions de société et proposent une perspective historique, tout en dispensant des connaissances scientifiques. Une place importante est donnée à la démarche scientifique et à l'approche expérimentale.

→ Sciences de la vie et de la Terre (SVT) (1h30) :

Les 3 thématiques (la Terre dans l'Univers, la vie et l'évolution du vivant ; les enjeux planétaires contemporains ; le corps humain et la santé) traitent des grands problèmes auxquels l'humanité d'aujourd'hui se trouve confrontée. C'est l'occasion de travailler les méthodes d'argumentation des sciences.

→ Éducation physique et sportive (EPS) (2h) :

L'EPS offre une pratique adaptée et diversifiée d'activités physiques, sportives et artistiques. Elle permet à chaque élève de développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité et entretenir sa santé.

→ Éducation civique, juridique et sociale (ECJS) (0h30) :

À travers des études de cas concrets, la question des règles collectives qui organisent la vie de tous en société et qui fondent l'État est explorée.

2 - Enseignements d'EXPLORATION (EE) au choix en 2nde GT

■ À quoi ces enseignements vont-il me servir ?

À **découvrir** des enseignements, des domaines professionnels, caractéristiques des séries à choisir à l'issue de la 2nde et à **m'informer** sur les cursus possibles en 1^{ère} et en terminale, comme dans l'enseignement supérieur.

→ Vous suivrez :

2 enseignements d'exploration, et plus rarement 3 ou 1 seul.

Je classe ici les EE par ordre de préférence

Un premier enseignement en économie parmi :	Établissements
Sciences économiques et sociales (SES) - 1h30 Découvrir les savoirs et méthodes spécifiques à la science économique et à la sociologie à partir de quelques grandes problématiques contemporaines (consommation des ménages, production des entreprises...).	Gd Nouméa - Lapérouse - J.Garnier - A.Kéla - W.Haudra - B.Pascal - A.Anova - Do Kamo - Pouembout
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - 1h30 Découvrir les notions fondamentales de l'économie et de la gestion par l'observation et l'étude de structures concrètes et proches des élèves (entreprises, associations...).	Gd Nouméa - Lapérouse - J.Garnier - A.Kéla - W.Haudra - B.Pascal - A.Anova - Do Kamo - Pouembout
Un deuxième enseignement parmi :	
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - 1h30 - (0,9 demande pour une place) Si non retenu en 1 ^{er} enseignement d'économie	Lapérouse - J.Garnier - A.Kéla - W.Haudra - Do Kamo - Pouembout
Sciences économiques et sociales (SES) - 1h30 - Si non retenu en 1 ^{er} enseignement d'économie (0,9 demande pour une place)	Lapérouse - J.Garnier - A.Kéla - W.Haudra - Do Kamo - Pouembout
Littérature et société (LITSO) - 1h30 (0,7 demande pour une place) Connaître les enjeux, la variété et l'intérêt d'une formation littéraire et humaniste ; percevoir les interactions entre la littérature, l'histoire et la société ; explorer la diversité des cursus et des activités professionnelles liés aux études littéraires.	Gd Nouméa - Lapérouse - J.Garnier - A.Kéla - W.Haudra - B.Pascal - A.Anova - Do Kamo - Pouembout
Langue vivante 3 (LV3) - 3h (1,1 demande pour une place) Découvrir une langue nouvelle et une autre culture ; acquérir les bases de la communication orale et écrite, ainsi qu'un nouveau système graphique pour certaines langues.	Lapérouse (allemand, japonais, drehu, nengone) - A.Kéla (paicî) - W.Haudra (drehu)
Langues et cultures de l'Antiquité : latin, grec (LCA) - 3h (0,9 demande pour une place) Explorer 3 sujets d'étude : l'homme romain/grec, le monde romain/grec, les figures héroïques et mythologiques ; pratiquer la lecture des textes, notamment un extrait significatif d'une oeuvre intégrale.	Lapérouse - Gd Noumea
Création et activités artistiques : arts visuels (1,2 demande pour une place) ou arts du son (1,3 demande pour une place) ou arts du spectacle (1,3 demande pour une place) ou patrimoines (1,4 demandes pour une place) - 1h30 Explorer divers lieux et formes en relation avec la création artistique contemporaine ; apprécier les enjeux économiques, humains et sociaux de l'art ; découvrir la réalité des formations et métiers artistiques et culturels.	Lapérouse (arts visuels, arts du spectacle, arts du son, patrimoine) - A.Kéla (arts du spectacle) - B.Pascal (arts visuels, arts du spectacle) - A.Anova (arts visuels) - Do Kamo (arts du spectacle) - Pouembout* (patrimoine)
Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - 1h30 (0,9 demande pour une place) Se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets impliquant les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre, la physique et la chimie ; comprendre l'apport et la place des sciences dans les grandes questions de société ; découvrir certains métiers et formations scientifiques.	Gd Nouméa - Lapérouse - J.Garnier - A.Kéla - W.Haudra - B.Pascal - A.Anova - Do Kamo - Pouembout
Santé et social - 1h30 (1,2 demande pour une place) Découvrir les liens entre la santé et le bien-être social ; aborder la préservation de la santé de la population et de la protection sociale ; explorer les métiers du médical, du paramédical et du social.	Gd Nouméa - A.Anova
Sciences et laboratoire (SL) - 1h30 (1 demande pour une place) Découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire ; apprendre à connaître et à utiliser des méthodologies et des outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées (physique, chimie, biochimie, etc.).	Gd Nouméa - Lapérouse - Jules Garnier - W.Haudra - B.Pascal - A.Anova - Do Kamo - Pouembout
Création et innovation technologiques (CIT) - 1h30 (1 demande pour une place) Comprendre la conception d'un produit ou d'un système technique faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable ; explorer de manière active, et à partir d'exemples concrets, des domaines techniques et des méthodes d'innovation.	J.Garnier
Sciences de l'ingénieur (SI) - 1h30 (1 demande pour une place) Analyser comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux à travers la question du développement durable ; découvrir les objectifs et les méthodes de travail propres aux sciences de l'ingénieur	J.Garnier - A.Anova - A.Kéla
Biotechnologies - 1h30 (1,9 demande pour une place) Découvrir les protocoles expérimentaux et les procédés bio-industriels liés aux biotechnologies ; aborder les questions de qualité et de sécurité biologiques ; réfléchir à la place des sciences et des biotechnologies dans la société actuelle.	Pouembout
EATDD - 1h30 (0,7 demande pour une place) S'initier aux sciences biologiques, aux méthodes de production animale et végétale, à l'écologie. Par exemple au travers des prélèvements et des analyses d'échantillons issus d'animaux ou de végétaux, l'étude des ressources naturelles, l'étude du patrimoine.	Pouembout
Si je prends en 2^{ème} EE « Sciences de l'ingénieur - SI », je peux prendre un 3^{ème} EE :	
Création et innovation technologiques (CIT) - 1h30 - Cf. description ci-dessus (0,9 demande pour une place)	J.Garnier

Consultez le nombre de demandes pour une place à la rentrée 2014, par établissement, sur le site Internet du vice-rectorat.



Je classe ici les EE par ordre de préférence

Je peux aussi ne prendre qu'un EE parmi :	
<p>Éducation physique et sportive (EPS) - 5h (1,2 demande pour une place) Suivre une formation pratique, exigeante et rigoureuse dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques ; découvrir les métiers du sport et les études supérieures qui y conduisent.</p>	J.Garnier - Do Kamo
<p>Création et culture design (CCD)* - 6h NOUVEAU Acquérir les bases d'une pratique exploratoire et créative du design ; appréhender une démarche de conception fondée sur des approches sensibles, plastiques, technologiques, économiques de différentes cultures et époques.</p>	J.Garnier

* Ouverture conditionnelle à la carte des formations 2015

→ **Rappel** : le choix d'enseignements d'exploration ne conditionne l'accès à aucune série de 1^{ère}.

Autrement dit, **toutes les séries de 1^{ère} sont accessibles quels que soient les enseignements d'exploration** suivis en 2^{nde}.

Le point sur mes « EE » préférés :

→ Les EE me permettront de :

- 1/ Découvrir de nouveaux domaines disciplinaires et les activités qui y sont associées ;
- 2/ M'informer sur les cursus possibles en 1^{ère} et en terminale, comme dans l'enseignement supérieur ;
- 3/ Connaître les activités professionnelles auxquelles les domaines peuvent conduire.

→ Je les classe tous par ordre de préférence...

Mon 1^{er} EE :

- SES
- PFEG

et mon 2^{ème} EE :

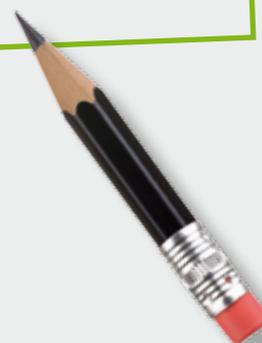
- SES
- PFEG
- LITSO
- LV3
- LCA
- MPS
- SI
- Santé et social
- SL
- CIT
- Biotech.
- EATDD

et j'aimerais suivre un 3^{ème} EE :

avec SI, je choisis le 3^{ème} EE : CIT

Ou je souhaite de préférence, un seul EE parmi :

- CCD
- EPS



3 - En PLUS des EE...



↳ Les options facultatives

En fonction de votre capacité de travail et de vos centres d'intérêt, vous pourrez choisir un enseignement facultatif parmi les 5 proposés : **latin, grec, LV3, arts, EPS.**

À noter qu'un même enseignement ne peut être choisi au titre de l'enseignement d'exploration et de l'enseignement facultatif. C'est le jour de l'inscription que vous préciserez l'option facultative que vous souhaitez suivre.

Consultez les options facultatives offertes par les établissements pages 44 à 46.

↳ Langues et Culture Kanak (LCK)

Apprenez les langues du Pays...

*The xou kö troa inine la qéné drehu
Qéné lapang nge qenezing
Thuni co yenon la pene nengoné
Koa ye bara rai ai mêtê ajië a xè mwâciri xi-i
Apâgürü mêtê ajië*

Les LCK sont ouvertes à tous les élèves quelle que soit leur origine, sur la base du volontariat. Ces langues sont, selon les établissements, proposés en LV2 ou LV3.

L'enseignement des LCK en collège et en lycée, c'est :

- 4 613 élèves
- 46 enseignants
- 47 établissements public et privé (collèges et lycées)
- Et 12 langues enseignées : Nengone, Paicî, Pjje, Iaaï Xaracùù Haveke Paicî, Xârâcùù Djubea, Kwenyi, Iaaï et Drehu.

Consultez les LCK offertes par les lycées pages 44 à 46.

↳ Les sections sportives

Les sections sportives peuvent donner à l'élève la possibilité de concilier études et pratiques sportives renforcées. L'admission se fait en fonction de la décision d'orientation, du potentiel sportif et du dossier scolaire.

Si vous souhaitez candidater, parlez-en à votre professeur d'EPS. Il vous accompagnera dans vos démarches.

Six disciplines sont proposées en 2nde générale et technologique :

- Football (Jules Garnier, Do Kamo, A. Anova)
- Entretien et développement de soi (Jules Garnier)
- Volley Ball (Jules Garnier)
- Rugby (Jules Garnier)
- Triathlon (Lapérouse)
- Voile (Lycée Agricole de Pouembout)

↳ Les classes européennes

Les sections européennes sont ouvertes à des élèves désireux d'approfondir leur maîtrise d'une langue vivante étrangère. Les enseignements sont aménagés. Au lycée, une ou plusieurs disciplines non linguistiques sont enseignées en partie dans la langue de la section. Des activités culturelles et d'échanges sont organisées, visant à faire acquérir une connaissance approfondie de la culture du ou des pays dans lesquels est parlée la langue de la section.

Si ces élèves motivés sont généralement accueillis dès la 6^{ème} ou la 4^{ème}, certains élèves peuvent rejoindre le dispositif en 2nde. Vous émettez une préférence sur le dossier, mais c'est seulement le jour de l'inscription que le lycée dans lequel vous serez affecté(e), pourra vous confirmer l'éventuelle possibilité de poursuivre ou commencer votre section européenne. Les élèves du secteur sont prioritaires.

Consultez les sections européennes offertes par les établissements pages 44 à 46.



Je souhaite suivre :

Une option facultative

- Je précise laquelle le jour de l'inscription
- Le jour de l'inscription, le lycée me confirmera la possibilité ou non de la suivre

Une section sportive

- J'en parle à mon prof d'EPS pour constituer un dossier de candidature
- Je précise ma demande sur mon dossier d'affectation
- Le jour de l'inscription, le lycée me confirmera la possibilité de m'inscrire ou non en section sportive.

Une classe européenne

- J'en parle à mon prof de langue
- Je précise ma demande sur mon dossier d'affectation
- Le jour de l'inscription, le lycée me confirmera la possibilité de m'inscrire ou non en section européenne.



QUESTIONS fréquentes



↳ Comment est calculé mon barème pour les vœux que j'ai formulés ?

Le barème tient compte de votre collège d'origine (secteur ou rapprochement), des points éventuels de dérogation (en fonction des critères retenus) et de vos notes. Un bonus est aussi attribué au 1^{er} vœu, quel qu'il soit. Voir aussi page 34.

↳ Le lycée de secteur, c'est quoi ?

En fonction de son collège d'origine, l'élève dépend d'un lycée. Il est prioritaire pour intégrer ce lycée.

La sectorisation concerne les élèves scolarisés dans l'enseignement public. Les élèves scolarisés dans les collèges privés bénéficient d'un bonus de rapprochement vers les lycées privés.

Cette mesure permet d'assurer à chaque élève une place en 2nde générale et technologique.

Ainsi, il est obligatoire de formuler au moins un vœu de type : 2 EE (hors EATDD et Biotech.) + Lycée de secteur (Consultez la sectorisation sur le site du vice-rectorat, rubrique « orientation / affectation » ou à partir de l'annuaire des établissements, pages 44 à 46)

↳ Puis-je être affecté(e) sur un autre lycée ?

Oui, mais après les élèves prioritaires, dans la limite des places encore disponibles, avec ou sans demande de dérogation.

Rappel : l'affectation sur un lycée ne garantit pas de suivre l'enseignement d'exploration souhaité, et toute affectation est définitive.

↳ Une demande de dérogation, c'est quoi ?

Elle peut être demandée sur les vœux à recrutement classique (cf. tableau page 40), positionnés en 1^{er} ou 2^{ème} choix uniquement. Par ordre de considération, les critères réglementaires de dérogation sont les suivants :

1. Handicap
2. Suivi médical important à proximité de l'établissement
3. Élève boursier au mérite ou sur critères sociaux
4. Frère ou sœur scolarisé(e) dans l'établissement à la rentrée suivante
5. Parcours scolaire particulier : enseignement suivi au collège non dispensé dans le lycée de secteur (LV2)
6. Adresse du domicile en limite de secteur (enseignement public uniquement)

Aucune dérogation, pour aucun autre critère, ne pourra être accordée.

Le formulaire de dérogation doit être demandé au collège à la fin du deuxième trimestre.

Il devra être transmis complet (avec toutes les pièces justificatives) au vice-rectorat, par l'intermédiaire du collège, au plus tard fin septembre 2014. Une commission se réunira au vice-rectorat à la fin du mois d'octobre.

Attention, un vœu sur le lycée de secteur reste néanmoins obligatoire !

La dérogation, même accordée par le vice-recteur, ne garantit pas nécessairement une place dans le lycée souhaité.

↳ Et si je déménage, dois-je faire une demande de dérogation ?

Non, le déménagement implique un changement de secteur. Ainsi, le formulaire de déménagement devra être transmis complet (avec toutes les pièces justificatives) à l'administration du collège, au plus tard fin octobre. Le chef d'établissement enregistrera votre demande et, sous certaines conditions*, validera le changement de secteur. Votre nouveau secteur sera celui du collège rattaché à votre nouvelle adresse. Vous ne ferez une demande de dérogation que si vous souhaitez intégrer un autre lycée que celui de votre nouveau secteur.

* Le déménagement devra obligatoirement être justifié au cours de l'année de 4^{ème} ou de 3^{ème}.

Les VŒUX D'AFFECTION possibles

en 2nde générale & technologique

Vœux d'affectation			Critères d'affectation	Nature de la proposition d'affectation	Préférences ⁽²⁾ à indiquer sur le dossier d'affectation <i>Ne relève pas de l'affectation. Éventuellement proposées par le lycée le jour de l'inscription.</i>
Type de recrutement	Établissement	Nombre d'EE ou classe			
Classique	Nom du lycée Tous	2 EE (tous sauf Biotech. et EATDD)	Barème AFFELNET : Points de secteur ⁽¹⁾ ou Bonus éventuels de dérogation + Notes coefficientées Les élèves originaires du collège de secteur sont prioritaires	Lycée	1 ^{er} EE + 2 ^{ème} EE Parmi SES - PFEG LITSO - LV3 - CAA MPS - Santé et social - CIT - SI Classe euro Section sportive
	Pouembout	2 EE 1 ^{er} EE + Biotech.		Lycée + EE	Classe euro / Section sportive <i>Si la combinaison est possible avec l'EE demandé - se renseigner auprès de l'établissement</i>
	Pouembout	2 EE 1 ^{er} EE + EATDD		Lycée + EE	
	J.Garnier	3 EE 1 ^{er} EE + SI + CIT		Lycée + EE	
	J.Garnier* ou Do Kamo	1 EE = CCD* ou EPS	Lycée + EE		
Particulier	Nom du lycée Voir liste page 32	CSHAM	Ligues sportives + examen du dossier scolaire en commission	Classe CSHAM + lycée	
	LPCH	2nde spécifique hôtellerie	Entretien de pré-admission	2 nd e spécifique au LPCH	
	Do Kamo	2nde adaptée	Examen du dossier de candidature	2 nd e adaptée à Do Kamo	

* Ouverture conditionnelle à la carte des formations 2015

(1) Voir page 41

(2) Si proposé et possible dans la classe et/ou le lycée demandés

Lexique et références :

Pages 32-33

- CSHAM : Classe Sport à Horaires Aménagés
- 2nde spécifique
- 2nde adaptée

Pages 36-37 :

- EE : Enseignement d'exploration

Pages 38-39

- Classe européenne
- Sections sportives

Mon bilan vers la 2nde GT

Je coche mon ou mes VŒUX :

→ **Rappel** : 4 vœux maximum parmi...

2nde GT avec deux EE (hors biotechnologie et EATDD) dans mon lycée de secteur

↑ Ce vœux est obligatoire et vous assure une place en 2nde GT

- Je cible le lycée correspondant
- Sur mon dossier, je demande l'affectation **sur le lycée**
- et je formule une préférence sur le 2^{ème} EE souhaité :
Exemple de vœu si je suis au collège de Magenta : Le lycée Jules Garnier (avec MPS de préférence)
- Si je reçois l'affectation sur ce lycée
- Je m'inscris dans ce lycée, qui le jour de l'inscription, me proposera une place dans un EE (en fonction de mon barème et des places disponibles dans mes EE préférés)

2nde GT avec deux EE (hors biotechnologie et EATDD) dans un autre(s) lycée(s) que celui de mon secteur

- Je cible le(s) lycée(s) que je souhaite
- Le lycée n'est pas de mon secteur : dès mi-septembre, je demande éventuellement une dérogation
- Sur mon dossier, je demande l'affectation **sur le lycée**
- et je formule une préférence sur le 2^{ème} EE souhaité
Exemple de vœu si je suis au collège de Magenta : Lycée du Grand Nouméa (ST2S de préférence)
- Si je reçois l'affectation sur ce lycée
- Je m'inscris dans ce lycée, qui le jour de l'inscription, me proposera une place dans un EE (en fonction de mon barème et des places disponibles dans mes EE préférés)

2nde GT avec deux EE dont Biotechnologie ou EATDD

- Je cible l'EE souhaité et le lycée qui le propose
- Si le lycée n'est pas de mon secteur : dès mi-septembre je demande éventuellement une dérogation
- Sur mon dossier, je demande **cet EE dans ce lycée**
Exemple de vœu : Biotech. au lycée de Pouembout
- Si je reçois l'affectation sur ce vœu
- Je m'inscris dans cet EE dans ce lycée

2nde GT avec un EE

- Je cible l'EE souhaité (CCD ou EPS) et le lycée qui le propose
- Si le lycée n'est pas de mon secteur : dès mi-septembre je demande éventuellement une dérogation
- Sur mon dossier, je demande **cet EE dans le lycée(s) ciblé(s)**
Exemple de vœu : EPS au lycée Do Kamo
- Si je reçois l'affectation sur ce vœu
- Je m'inscris dans cet EE dans ce lycée

2nde GT avec trois EE (SI + CIT)

- Je cible ces EE et le lycée qui propose la combinaison
- Si le lycée n'est pas de mon secteur : dès mi-septembre je demande éventuellement une dérogation
- Sur mon dossier, je demande **ces EE dans ce lycée**
Vœu : SI + CIT au lycée Jules Garnier
- Si je reçois l'affectation sur ce vœu
- Je m'inscris dans ces EE dans ce lycée

CSHAM

- Je postule en complétant un dossier de candidature
- Je cible le lycée selon ma discipline sportive (Voir page 44)
- Sur mon dossier, je demande **cette classe dans le/les lycée(s) ciblé(s)**
Exemple de vœu : CSHAM au Lycée Jules Garnier
- Si je reçois l'affectation sur ce vœu
- Je m'inscris dans cette classe dans ce lycée

2nde spécifique hôtellerie au LPCH

- Je postule en complétant un dossier de candidature
- Sur mon dossier, je demande **cette classe dans ce lycée**
Vœu correspondant : 2nde hôtellerie au LPCH
- Si je reçois l'affectation sur ce vœu
- Je m'inscris dans cette classe dans ce lycée

2nde adaptée de Do Kamo

- Je postule en complétant un dossier de candidature
- Je demande **cette classe dans ce lycée**
Vœu correspondant : 2nde adaptée à Do Kamo
- Si je reçois l'affectation sur ce vœu
- Je m'inscris dans cette classe dans ce lycée

Quel que soit le vœux que je formule :

- Je précise aussi sur mon **dossier d'affectation** si je souhaite intégrer une :

Classe européenne

Section sportive

- Je précise **le jour de l'inscription** si je souhaite suivre une :

Option facultative

Ce n'est que **le jour de l'inscription** que le lycée me dira si je peux être admis(e).

Voir annuaire des établissements page 44

AUTRES possibilités



© SNUJ

↳ Les Maisons Familiales et Rurales (MFR)

■ Une formation par alternance :

Alternance de périodes de cours et de périodes de stage en exploitation ou en entreprise

→ Inscription dès le mois de novembre

■ Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA)* :

- Agriculture des Régions Chaudes (ARC)
- Services en Milieux Rural (SMR)

■ Ces CAPA ouvriront en fonction du nombre de demandes.

→ Contactez les MFR pour plus de renseignements.

MFR de Belep
98811 Belep
Tél. : 42 80 70
Mail : mfr-kone@nsi.nc

MFR de Koné
BP 181 - 98860 Koné
Tél. : 47 34 75
Mail : mfrbelep@lagoon.nc

MFR de Poindimié
PB 99 - 98822 Poindimié
Tél. : 42 72 99
Mail : mfrpoindimie@formagri.nc

MFR de Pouébo
PB 22 - 98824 Pouébo
Tél. : 47 64 94
Mail : mfr-pwevo@lagoon.nc



↳ CNED (Centre National d'Enseignement à Distance)

Site Internet : <http://www.cned.fr>

■ Se former à distance...

Premier opérateur européen et du monde francophone, le CNED est **un établissement public du Ministère de l'Éducation Nationale**.

■ ... Tout au long de la vie.

Pour **l'école primaire, le collège et le lycée**, pour les **études supérieures**, la **vie professionnelle** ou l'**enrichissement personnel**, le CNED propose près de 3000 formations accompagnées de services personnalisés.

CNED NC / UNC

Bâtiment LLSH & FC - Site de Nouville
145, avenue James Cook - Nouville
BP 8035 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 29 04 91

↳ Institut de Formation des Professions Sanitaires et Sociales (IFPSS)

■ Chaque année, l'IFPSS assurent des formations paramédicales et sociales :

- Diplôme professionnel **d'aide soignant** (Diplôme minimum : Diplôme National du Brevet ou avoir suivi une classe de première)
- Diplôme de **Moniteur Éducateur** (DME) (Diplôme minimum de niveau V)
- Diplôme d'**Accompagnateur d'Autonomie de la Personne** (AAP) (Diplôme minimum de niveau V)
- Diplôme d'**Ambulancier** (DA) (Diplôme minimum de niveau V)

IFPSS

12 rue Juliette Bernard - Nouville
BP 587 - 9885 Nouméa CEDEX
Tél. : 24 38 40 - Fax : 25 93 62

Pensez aussi à...

↘ L'École des Métiers de la Mer

(À partir de 20 ans)

Site Internet : <http://www.emm.nc>
38 AVENUE James Cook - Nouville
BP 36 - Nouméa CEDEX
Tél. : 28 78 63 - Fax : 27 47 54
Mail : emmsec@lagoon.nc

↘ Le GRETA Interprovincial

Site Internet : www.greta.nc
BP 42 - 98849 Nouméa CEDEX
Tél. : 41 50 39 - Fax : 41 61 31
Mail : greta.noumea@ac-noumea.nc

↘ L'Association Calédonienne pour l'Animation et la Formation (ACAF)

Site Internet : www.acaf.nc
Vallée du Tir - BP 10042 - 98805 Nouméa CEDEX
Tél. : 28 15 05 - Fax : 27 70 89
Mail : acaf@acaf.nc

↘ RSMA-NC

Une unité militaire de formation professionnelle au service des jeunes de Nouvelle-Calédonie

« La réussite par le travail et l'effort »

→ J'ai entre 18 et 26 ans !

→ Je veux apprendre un métier !

Nourri, logé avec un salaire de 41 000 CFP par mois

Tu apprendras l'esprit de cohésion à travers la vie en section ou le sport

Tu passeras TON PERMIS DE CONDUIRE

Tu passeras LE PSC1 (gestes de premiers secours)

Tu apprendras UN METIER PARMIS LES 11 FILIERES PROPOSEES :

- les métiers du bâtiment
- les métiers du transport et de la logistique
- les métiers de la mine
- les métiers de l'hôtellerie-restauration
- les métiers de la mécanique
- ...

ALORS VIENS AU SMA !

→ Pour tout renseignement, contactez :

La cellule Recrutement au 47 88 21 (Koumac) ou 87 78 95 (Nouméa)



INFO +

RECENSEMENT JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Filles et Garçons de nationalité française

**VOUS AVEZ L'OBLIGATION
DE VOUS FAIRE RECENSER
DES L'AGE DE 16 ANS**

Il vous suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile avec les pièces suivantes :

- votre carte nationale d'identité ou votre passeport,
- le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance.

Un de vos parents peut effectuer cette démarche pour vous. Une attestation de recensement* vous sera alors remise.

Vous participerez ensuite à la journée défense et citoyenneté (JDC), à l'issue de laquelle vous recevrez un certificat de participation*.

** Ces documents sont obligatoires pour la constitution d'un dossier d'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, Brevets, BAC, BAC professionnel, concours administratifs, permis de conduire...).*

Les jeunes gens nés avant 1998 peuvent régulariser leur situation (jusqu'à l'âge de 25 ans) en se présentant également à la mairie de leur domicile dans les conditions décrites ci-dessus.

■ Pour toute information complémentaire, adressez-vous au :

Centre du service national
en Nouvelle-Calédonie

Caserne Gally-Passebosch
BP 38 - 98843 NOUMEA CEDEX
Tél. : 29 28 78 - Fax : 29 28 76
Mail : csnoumea@lagoon.nc
Site Internet : www.defense.gouv.fr/jdc



Annuaire des établissements

Province Sud

→ Bourail

■ Lycée Professionnel Père Guéneau

<http://lppg.ddec.nc/>

24 Route Ter 1 Village - Bourail
BP 85 - 98870 Bourail
Tél. : 44 11 28 - Fax : 44 17 84
Mail : sec.lp.pgueneau@ddec.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de spécialité



Établissement privé (DDEC) - Internat G

■ Lycée Professionnel Saint François d'Assise

<http://lpfa.ddec.nc/>

BP 33 - 98870 Bourail
Tél. : 44 13 76 - Fax : 44 15 05
Mail : sec.lp.fassise@ddec.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - Section européenne (ARCU)



Établissement privé (DDEC) - Internat F/G

■ SEGPA du Collège de Bourail (Collège L.L. Djiet)

<http://jac-noumea.nc/bourail/>

75, rue des Erythrine
BP 96 - 98870 Bourail
Tél. : 44 12 52 - Fax : 44 20 77
Mail : ce.9830010u@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : CAP de spécialité

- ULIS (Ouverture conditionnelle à la carte des formations 2015)



Établissement public - Internat F/G

→ Dumbéa

■ SEGPA de Koutio (Collège Francis Carco)

<http://webkoutio.ac-noumea.nc/>

6 avenue de la Vallée - Dumbéa
BP KO 161 - 98810 Dumbéa
Tél. : 41 56 02 - Fax : 41 64 55
Mail : ce.98300474y@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : CAP ADAL

- ULIS



Établissement public - Internat G

■ Lycée du Grand Nouméa

<http://weblgn.ac-noumea.nc/>

36 promenade de Koutio - Dumbéa
BP 183 - 98830 Dumbéa
Tél. : 41 01 00 - Fax : 41 01 01
Mail : ce.9830557n@ac-noumea.nc

Voie générale : L - ES - S

Voie technologique : STMG - ST2S

- LV2 : Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone
- Options facultatives : LV3 (Drehu, Nengone), Langues et cultures de l'Antiquité (latin)
- Section européenne anglais (DNL Hist-Géo),
- CSHAM (recrutement particulier. Voir page 33)

Collèges rattachés à l'entrée en 2nde GT (secteur) : Auteuil, Boulari, Bourail, Canala, Katirama, Koutio, La Foa, Normandie, Païta Sud, Païta Nord, Plum, Thio, Yaté.



Établissement public - Internat F/G

→ La Foa

■ ALP de La Foa

<http://www.ac-noumea.nc/lafoa/>

Rue Gally Passebosch - Farino
BP 38 - 98880 La Foa
Tél. : 44 33 04 / 44 32 63 - Fax : 44 30 27
Mail : ce.9830009t@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : CAP de spécialité -

CAP ADAL

- ULIS



Établissement public - Internat F/G

→ Mont Dore

■ SEGPA du Collège de Boulari

<http://www.ac-noumea.nc/boulari/>

450 rue A. Griscelli - MONT DORE
BP 722 - 98810 Mont Dore
Tél. : 43 58 58 - Fax : 43 56 88
Mail : ce.9830384a@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : CAP ADAL

Établissement public - Internat G



■ Lycée Professionnel Saint Pierre Chanel

<http://lpchanel.ddec.nc/>

538 rue Charles Beuitemps-Beauprès
BP 1728 - La Conception
98810 Mont Dore
Tél. : 41 72 71 - Fax : 43 53 65
Mail : sec.lp.spchanel@ddec.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de spécialité



Établissement privé (DDEC) - Internat F/G

→ Nouméa

■ SEGPA du Collège de Magenta

<http://webmagenta.ac-noumea.nc/>

34 rue André Rolly - Magenta Nouméa
BP MGA02 - 98802 Nouméa CEDEX
Tél. : 25 28 68 - Fax : 25 29 43
Mail : ce.9830356v@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : CAP ADAL



Établissement public - Internat G

■ SEGPA du Collège de Normandie

<http://webnormandie.ac-noumea.nc/>

Rue Racine - Normandie Nouméa
BP 1746 - 98874 Pont des français
Tél. : 41 32 50 - Fax : 41 32 51
Mail : ce.9830538t@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : CAP de spécialité

- ULIS



Établissement public

■ Lycée Lapérouse

<http://weblaperouse.ac-noumea.nc/>

5 rue Georges Baudoux - Pointe de l'artillerie
BP M5 - 98849 Nouméa CEDEX
Tél. : 28 33 60 - Fax : 27 74 50
Mail : ce.983002k@ac-noumea.nc

Voie générale : L - ES - S

Voie technologique : STMG

- LV2 : Allemand, Espagnol, Japonais, Italien, Drehu
- Options facultatives : LV3 (Allemand, Japonais, Drehu, Nengone), Langues et cultures de l'Antiquité (latin, grec), Arts (Arts plastiques, cinéma audiovisuel, théâtre, musique, histoire des arts)
- Section européenne anglais (DNL Hist-Géo), Section sportive (Voir page 38), Juvénat
- CSHAM (recrutement particulier. Voir page 33)

Collèges rattachés à l'entrée en 2nde GT (secteur) : Baudoux, Mariotti



Établissement public - Internat F/G

■ Lycée Blaise Pascal

<http://blaisepascal.ddec.nc/>

Rue Blaise Pascal
BP 8193 - 98807 Nouméa CEDEX
Tél. : 26 16 66 - Fax : 26 29 11
Mail : secl.lyc.bpascal@ddec.nc

Voie générale : L - ES - S

Voie technologique : STMG

- LV2 : Allemand, Espagnol, Japonais
- Options facultatives : Langues et cultures de l'Antiquité (latin, grec)
- Juvénat
- CSHAM (recrutement particulier. Voir page 33)

Collèges rattachés à l'entrée en 2nde GT (rapprochement) : tous les collèges privés.



Lexique :

ALP : Annexe de lycée professionnel
 ASEE : Alliance Scolaire de l'Église Évangélique

DDEC : Direction Diocésaine de l'École Catholique
 SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
 ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

Établissement public - Internat F/G

■ Lycée Professionnel Commercial et Hôtelier Escoffier (LPCH)

<http://www.ac-noumea.nc/lpch/>

2 rue Georges Baudoux, Pointe de l'Artillerie
 BP 371 - 98845 Nouméa CEDEX
 Tél. : 27 63 88 - Fax : 28 22 30
 Mail : ce.9830006p@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de spécialité

Voie technologique : Bac technologique hôtellerie
 - LV2 : Japonais
 - 2nde spécifique hôtellerie (recrutement particulier)



Établissement public - Internat F/G

■ Lycée Polyvalent Jules Garnier

<http://webgarnier.ac-noumea.nc/>

65 avenue James Cook - Nouville
 BP H3 - 98849 Nouméa CEDEX
 Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46
 Mail : ce.9830003l@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de spécialité

- Sections sportives (Voir page 38)
Voie générale : ES - S

Voie technologique : STI2D - STMG

- LV2 : Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone
 - Options facultatives : LV3 (Drehu, Nengone), Langues et cultures de l'Antiquité (latin)
 - Section européenne anglais (DNL Hist-Géo), Sections sportives (Voir page 38), Juvénat
 - CSHAM (recrutement particulier. Voir page 33)

Collèges rattachés à l'entrée en 2nde GT (secteur) : Magenta, Portes de Fer, Tuband, Kaméré, Rivière-Salée, Tadine (Maré), La Roche (Maré) et Shea Tiaou (Ouvéa)



Établissement privé (ASEE) - Internat F/G

■ Lycée Polyvalent Do Kamo

<http://www.dokamo.nc/>

15 bis rue Taragnat - Vallée des Colons - Nouméa
 BP 615 - 98845 Nouméa CEDEX
 Tél. : 28 43 51 - Fax : 27 75 58
 Mail : dokamo@lagoon.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel
 - Section sportive (Voir page 38)

Voie générale : L - ES - S

Voie technologique : STMG

- LV2 : Espagnol, Ajie, Drehu, Nengone ou Paicif
 - LV3 obligatoire en 2nde GT : Ajie, Drehu, Nengone ou Paicif
 - Section sportive (Voir page 38), Juvénat
 - 2nde adaptée (recrutement particulier)

Collèges rattachés à l'entrée en 2nde GT (rapprochement) : tous les collèges privés



Établissement public - Internat F/G

■ Lycée Professionnel Pétro Attiti

<http://webattiti.ac-noumea.nc/>

15 rue Teilhard de Chardin - Rivière Salée
 BP K2 - 98849 Nouméa Cedex
 Tél. : 41 88 33 - Fax : 43 46 36
 Mail : ce.9830306r@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de spécialité
 - ULIS



Établissement privé (DDEC) - Internat F/G

■ Lycée Professionnel Saint Joseph de Cluny

<http://lpsjc.ddec.nc/>

Rue de l'Alma - Nouméa
 BP 8010 Nouméa Sud - 98807 Nouméa Cedex
 Tél. : 28 41 33 - Fax : 25 19 85
 Mail : sec.lp.scluny@ddec.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel



→ Païta

Établissement privé (DDEC) - Internat F/G

■ Lycée Apollinaire Anova

<http://anova.ddec.nc/>

BP 126 - 98890 Païta
 Tél. : 35 34 22 - Fax : 35 37 88
 Mail : sec.lyc.aanova@ddec.nc
 Voie générale : L - ES - S

Voie technologique : STMG - ST2S

- LV2 : Espagnol, Japonais, Ajie, Drehu
 - Options facultatives : LV3 (Ajie, Drehu), Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), Arts (Arts plastiques)
 - Section sportive (Voir page 38)

Collèges rattachés à l'entrée en 2nde GT (rapprochement) : tous les collèges privés



Établissement privé (DDEC) - Internat G

■ Lycée Professionnel Marcellin Champagnat

<http://lpmc.ddec.nc/>

Route territoriale 1 - Païta
 BP 13 - 98890 Païta
 Tél. : 35 31 24 - Fax : 35 37 56
 Mail : sec.lp.mchampagnat@ddec.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de spécialité - CAP ADAL



Établissement privé (DDEC) - Internat F/G

■ Lycée Professionnel Jean XXIII

<http://jean23.ddec.nc/>

Route du Mont Mou - Païta
 BP 32 - 98890 Païta
 Tél. : 35 31 28 - Fax : 35 42 14
 Mail : sec.lp.jean23@ddec.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de spécialité
 - ULIS



Province Nord

→ Houïalou

Établissement agricole privé (ASEE) - Internat F/G

■ Lycée Agricole Do Néva

<http://www.doneva.nc/lycee-agricole/>

Doneva - Houïalou
 BP 74 - 98816 Houïalou
 Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46
 Mail : t.carlen@formagri.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de spécialité



Établissement privé (DDEC) - Internat F

■ Lycée Professionnel Johanna Vakié

<http://lpvj.ddec.nc/>

Nindhia - Houïalou
 BP 42 - 98816 Houïalou
 Tél. : 42 52 35 - Fax : 42 46 53
 Mail : dir.lp.jvakie@ddec.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de spécialité



→ Koné

Établissement public - Internat F/G

■ ALP de Koné

<http://webkone.ac-noumea.nc/>

Lotissement de l'internat - Koné
 BP 14 - 98860 Koné
 Tél. : 47 26 63 - Fax : 47 74 13
 Mail : ce.9830278k@ac-noumea.nc
Voie professionnelle : CAP ADAL



→ Koumac

Établissement public - Internat F/G

■ ALP de Koumac

Rue William Boarat
BP 22 - 98850 Koumac
Tél. : 47 62 27 / 47 62 81 - Fax : 47 60 20
Mail : ce.9830007r@ac-noumea.nc
Voie professionnelle : CAP de spécialité - CAP ADAL
- ULIS



→ Pouébo

Établissement privé (DDEC) - Internat F/G

■ Lycée Professionnel Gabriel Rivat

<http://bonou.ddec.nc/>

Mission de Pouébo
Adresse postale BP 72 - 98824 Pouébo
Tél. : 47 35 35 - Fax : 47 50 62
Mail : dir.lp.grivat@ddec.nc
Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de spécialité - CAP ADAL



→ Poindimié

Établissement public - Internat F/G

■ ALP de Poindimié (Collège Raymond Vauthier)

<http://webvauthier.ac-noumea.nc/>
Route principale n°3 - Poindimié
BP2 - 98822 Poindimié
Tél. : 47 72 76 - Fax : 47 71 53
Mail : ce.9830008s@ac-noumea.nc
Voie professionnelle : CAP de spécialité - CAP ADAL
- ULIS



■ Lycée Antoine Kéla (Lycée de Poindimié)

<http://www.ac-noumea.nc/poindimie/>

Poindimié
BP 147 - 98822 Poindimié
Tél. : 42 73 62 - Fax : 42 73 65
Mail : ce.9830507j@ac-noumea.nc
Voie générale : L - ES - S
Voie technologique : STMG
- LV2 : Espagnol, Paicî
- Options facultatives : LV3 (Paicî), Art (Théâtre)
- Section européenne anglais (DNL Hist-Géo)
Collèges rattachés à l'entrée en 2nde GT (secteur) : Poindimié, Hienghène, Houailou, Ouégoa, Canala



→ Pouembout

Établissement agricole public - Internat F/G

■ Lycée Agricole de Pouembout

<http://www.legta.formagri.nc/>

Pouembout
BP 5 - 98825 Pouembout
Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62
Mail : legta.pouembout@educagri.fr
Voie professionnelle : Bac professionnel
Voie générale : ES - S
Voie technologique : STAV
- LV2 : Espagnol, Paicî
- Options facultatives : Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA), EPS (Voile)
- Section européenne anglais (DNL Hist-Géo) (Ouverture conditionnelle à la carte des formations 2015)
Collèges rattachés à l'entrée en 2nde GT (secteur) Koné, Koumac, Poya, Canala



→ Touho

Établissement public - Internat F/G

■ Lycée Augustin Ty

<http://www.ac-noumea.nc/touho/>
Route provinciale Nord n°10 - Touho
BP 25 - 98831 TOUHO
Tél. : 42 87 11 - Fax : 42 87 57
Mail : ce.9830460h@ac-noumea.nc
Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de spécialité



Province des Iles Loyauté

→ Lifou

Établissement public - Internat F/G

■ SEGPA de Wé (Collège Laura Boula)

<http://www.ac-noumea.nc/we/>
Wé - Lifou
BP 33 - 98820 Wé Lifou
Tél. : 45 50 20 - Fax : 45 50 26
Mail : ce.9830357w@ac-noumea.nc
Voie professionnelle : CAP de spécialité - CAP ADAL
- ULIS



Établissement public - Internat F/G

■ Lycée polyvalent William Haudra (Lycée des Îles Loyauté)

<http://www.ac-noumea.nc/lif/>
Wé - Lifou
BP 42 - 98820 Wé Lifou
Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46
Mail : ce.9830483h@ac-noumea.nc

Voie professionnelle : Bac professionnel - CAP de spécialité

Voie générale : ES - S

Voie technologique : STMG

- LV2 : Espagnol, Drehu
- Options facultatives : LV3 (Drehu), Arts (Musique), EPS (volley et voile)
- Juvénat

Collèges rattachés à l'entrée en 2nde GT (secteur) : Tous les collèges publics des Îles Loyautés



→ Maré

Établissement public - Internat F/G

■ ALP de Maré (Collège de la Roche)

<http://webiaroche.ac-noumea.nc/>
Maré
Collège de La Roche - 98820 Maré
Tél. : 45 40 49 / 45 41 44 - Fax : 45 40 40
Mail : ce.9830482g@ac-noumea.nc
Voie professionnelle : CAP de spécialité - CAP ADAL



→ Ouvéa

Établissement public - Internat F/G

■ ALP d'Ouvéa (Collège Shea Tiaou)

<http://webouvea.ac-noumea.nc/>
Tribu de Lékine
BP 18 - 98814 Fayaoué Ouvéa
Tél. : 45 45 70 - Fax : 45 19 58
Mail : ce.9830639c@ac-noumea.nc
Voie professionnelle : CAP ADAL



→ Vous n'avez pas d'établissement...
Manifestez vous auprès du CIO dès que possible...

Adresses utiles

→ Centre d'Information et d'Orientation

Site Internet : <http://www.ac-noumea.nc/cio/>
10, rue Georges Baudoux
BP 500 - 98845 Nouméa
Téléphone : 27 53 28 - Télécopie : 27 65 07
Email : cio@ac-noumea.nc

- **Antenne de Bourail**

BP 87 - 98870 Bourail
Téléphone : 71 48 98
Mail : cio.bourail@ac-noumea.nc

- **Antenne de Poindimié**

BP 386 - 98822 Poindimié
Téléphone : 78 59 64
Mail : cio.poindimie@ac-noumea.nc

- **Antenne de Koné**

BP 14 - 98860 Koné
Téléphone : 42 74 51
Mail : cio.kone@ac-noumea.nc

- **Antenne des Îles**

Oanono Wé
BP 264 - 98820 LIFOU
Téléphone : 45 05 12
Mail : cio.iles@ac-noumea.nc

centre d'information
et d'orientation
Nouméa

■ Alliance Scolaire Évangélique (ASEE)

Site Internet : <http://www.alliance-scolaire.org>
57, rue Pasteur Marcel Ariège
BP 3894 - 98846 Nouméa CEDEX
Tél. : 24 27 27 - Fax : 26 31 06
Mail : dioasee@canl.nc

■ Associations des parents d'élèves

- **F.A.P.E.P**

BP 2541 - 98846 Nouméa CEDEX
Tél. : 77 73 21
Mail : mekekuer@gmail.com

- **F.C.P.E**

BP 12461 - 98802 Nouméa CEDEX
Tél. : 87 09 79 - Fax : 28 53 77
Mail : sylvain.hons@yahoo.fr

- **U.G.P.E**

BP 10539 - 98805 Nouméa CEDEX
Tél. : 28 24 54
Mail : ugpe@lagoon.nc

■ Direction du Service d'Etat de l'Agriculture de la Forêt et de l'Environnement (DAFE)

Site Internet : http://www.gouv.nc/portal/page/portal/gouv/annuaire_administration/services_etat/dafe
209, rue Auguste Benebig - Haut Magenta
BP 180 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 23 24 30 - Fax : 23 24 40
Mail : direction@dafc.nc

■ Direction Diocésaine de l'École Catholique (DDEC)

Site Internet : <http://www.ddec.nc>
3, rue Frédéric Surleau Centre ville
BP P5 - 98851 Nouméa Cedex
Tél. : 23 24 24 - Fax : 23 24 29

■ Établissement Provincial de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle pour les Îles Loyautés (EPEFIP)

- **EPEFIP Lifou**

BP 253 Havila Wé
Tél. : 45 10 98
Fax : 45 18 98

- **EPEFIP Maré**

BP 139 La Roche
Tél. : 45 49 15
Fax : 45 44 10

- **EPEFIP Ouvéa**

BP 24 Wadrilla
Tél. : 45 52 58
Fax : 45 52 60

■ Fédération de l'Enseignement Libre Protestant (FELP)

Site Internet : <http://www.felp.nc>
BP 683 - 98860 KONE
Tél. : 42 49 68 - Fax : 42 45 68
Mail : directionfelp@canl.nc

■ Institut de Développement des Compétences (IDC)

Site Internet : <http://www.idc.nc>
1 rue de la Somme - Nouméa
BP 497 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 05 07 09 - Fax : 27 20 79
Mail : idc.nc@idcnc.nc

■ Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ) - Province Sud

Site internet : <http://www.mij.asso.nc>
12, rue de Verdun - Immeuble Gallienne II 4^{ème} étage
Tél. : 28 22 77 - Fax : 28 34 43
Des antennes de la MIJ Sud à Bourail, Dumbéa, Îles des Pins, La Foa, Mont-Dore, Paita, Thio, Yaté
Mail : mij@mij.asso.nc

■ Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ) - Province Nord

BP 26 - Poindimié
Antennes à Canala, Koné, Koumac, Ouégoa, Poindimié
Tél. : 47 31 13 - Fax : 47 31 38
Mail : mijnord@lagoon.nc

■ Mission Générale d'Insertion (MGI)

10 rue Georges Baudoux
Tél. : 26 57 77 / 26 57 78 - Fax : 26 57 79
Mail : mgi@ac-noumea.nc

■ Vice-Rectorat de Nouvelle-Calédonie

Site Internet : <http://www.ac-noumea.nc>
Immeuble Flize, 1 avenue des Frères Carcopino
BP 64 - 98848 Nouméa CEDEX
Tél. : 26 61 00 - Fax : 27 30 48

INFO +

Sites Internet utiles

- www.onisep.fr
- <http://idcnc.nc/>
- www.apprentissage.nc
- www.formagri.nc
- <http://www.ac-noumea.nc/cio/>
- <http://ac-noumea.nc/>

DOSSIER D'AFFECTATION – RENTRÉE 2015

NOM : PRÉNOM :

CLASSE : 3^{EME}

Vœux possibles :

Vœux possibles vers la 2 ^{nde} générale et technologique (2 ^{nde} GT)		À préciser sur le dossier pour l'inscription
Type de 2 ^{nde} GT	Lycées	
Cas général 2 EE	Tous lycées	- Préférences EE - Classe européenne - Section sportive Si proposée dans l'établissement et possible avec le type de 2 ^{nde} GT demandé : - Classe européenne - Section sportive
Cas spécifique 2 EE dont EATDD ou Biotech.	Pouembout	
Cas spécifique 1 EE (EPS ou CCD)	Jules Garnier (EPS ou CCD) ou Do Kamo (EPS)	
Cas spécifique 3EE (+ SI + CIT)	Jules Garnier	
Classe sport à horaires aménagés	Jules Garnier, La Pérouse, Grand Nouméa ou Blaise Pascal (selon les disciplines)	
2 ^{nde} Spécifique hôtellerie	LPCH	
2 ^{nde} Adaptée	Do Kamo	

Rappel : Formuler obligatoirement au moins un vœu « cas général 2 EE » sur le lycée de secteur.

- (1) Cocher pour chacun des vœux, le premier EE : SES ou PFEG. Attention, pour EPS et CCD : 1 seul EE.
 (2) Indiquer le second EE souhaité parmi ceux proposés dans les établissements. Attention, pour EPS et CCD : 1 seul EE.
 (3) Avec SI en 2^{ème} EE, il est possible de suivre un 3^{ème} EE (CIT au lycée Jules Garnier)

Vœux vers la voie professionnelle	À préciser sur le dossier pour l'inscription
CAP ou Bac Pro + spécialité + Établissement	Si proposée dans l'établissement et possible avec la spécialité demandée : - Classe européenne - Section sportive

Vœux d'affectation de la famille au 3^{ème} trimestre

Rang du vœu	CODE VŒU Intitulé de la formation + Établissement	Établissement demandé	Avis du chef d'établissement (Voie professionnelle)	Régime
1	<input type="checkbox"/> SES <input type="checkbox"/> PFEG <input type="checkbox"/> EPS <input type="checkbox"/> CCD 1 ^{er} EE (1) : 2 ^{ème} EE (2) : 3 ^{ème} EE (3) : ou Spécialité professionnelle : <input type="checkbox"/> Section sportive <input type="checkbox"/> Classe européenne	<input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé	<input type="checkbox"/> Très Favorable <input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Int. <input type="checkbox"/> DP <input type="checkbox"/> Ext.
	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON DÉROGATION 2 ND E GT			
	<input type="checkbox"/> SES <input type="checkbox"/> PFEG <input type="checkbox"/> EPS <input type="checkbox"/> CCD 1 ^{er} EE (1) : 2 ^{ème} EE (2) : 3 ^{ème} EE (3) : ou Spécialité professionnelle : <input type="checkbox"/> Section sportive <input type="checkbox"/> Classe européenne	<input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé	<input type="checkbox"/> Très Favorable <input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Int. <input type="checkbox"/> DP <input type="checkbox"/> Ext.
	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON DÉROGATION 2 ND E GT			
2	<input type="checkbox"/> SES <input type="checkbox"/> PFEG <input type="checkbox"/> EPS <input type="checkbox"/> CCD 1 ^{er} EE (1) : 2 ^{ème} EE (2) : 3 ^{ème} EE (3) : ou Spécialité professionnelle : <input type="checkbox"/> Section sportive <input type="checkbox"/> Classe européenne	<input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé	<input type="checkbox"/> Très Favorable <input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Int. <input type="checkbox"/> DP <input type="checkbox"/> Ext.
	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON DÉROGATION 2 ND E GT			
	<input type="checkbox"/> SES <input type="checkbox"/> PFEG <input type="checkbox"/> EPS <input type="checkbox"/> CCD 1 ^{er} EE (1) : 2 ^{ème} EE (2) : 3 ^{ème} EE (3) : ou Spécialité professionnelle : <input type="checkbox"/> Section sportive <input type="checkbox"/> Classe européenne	<input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé	<input type="checkbox"/> Très Favorable <input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Int. <input type="checkbox"/> DP <input type="checkbox"/> Ext.
	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON DÉROGATION 2 ND E GT			
3	<input type="checkbox"/> SES <input type="checkbox"/> PFEG <input type="checkbox"/> EPS <input type="checkbox"/> CCD 1 ^{er} EE (1) : 2 ^{ème} EE (2) : 3 ^{ème} EE (3) : ou Spécialité professionnelle : <input type="checkbox"/> Section sportive <input type="checkbox"/> Classe européenne	<input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé	<input type="checkbox"/> Très Favorable <input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Int. <input type="checkbox"/> DP <input type="checkbox"/> Ext.
	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON DÉROGATION 2 ND E GT			
	<input type="checkbox"/> SES <input type="checkbox"/> PFEG <input type="checkbox"/> EPS <input type="checkbox"/> CCD 1 ^{er} EE (1) : 2 ^{ème} EE (2) : 3 ^{ème} EE (3) : ou Spécialité professionnelle : <input type="checkbox"/> Section sportive <input type="checkbox"/> Classe européenne	<input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé	<input type="checkbox"/> Très Favorable <input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Int. <input type="checkbox"/> DP <input type="checkbox"/> Ext.
	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON DÉROGATION 2 ND E GT			
4	<input type="checkbox"/> SES <input type="checkbox"/> PFEG <input type="checkbox"/> EPS <input type="checkbox"/> CCD 1 ^{er} EE (1) : 2 ^{ème} EE (2) : 3 ^{ème} EE (3) : ou Spécialité professionnelle : <input type="checkbox"/> Section sportive <input type="checkbox"/> Classe européenne	<input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé	<input type="checkbox"/> Très Favorable <input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Int. <input type="checkbox"/> DP <input type="checkbox"/> Ext.
	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON DÉROGATION 2 ND E GT			
	<input type="checkbox"/> SES <input type="checkbox"/> PFEG <input type="checkbox"/> EPS <input type="checkbox"/> CCD 1 ^{er} EE (1) : 2 ^{ème} EE (2) : 3 ^{ème} EE (3) : ou Spécialité professionnelle : <input type="checkbox"/> Section sportive <input type="checkbox"/> Classe européenne	<input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé	<input type="checkbox"/> Très Favorable <input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Int. <input type="checkbox"/> DP <input type="checkbox"/> Ext.
	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON DÉROGATION 2 ND E GT			

AVIS MÉDICAL : OUI NON

➤ Date et signature des parents ou du représentant légal :

➤ Date, signature et cachet du chef d'établissement :

